

Horizons



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé, jeudi dernier, à des nominations d'ambassadeurs, de consuls généraux et de consuls, dans le cadre du mouvement diplomatique de l'année en cours. Ce mouvement entre dans le cadre du bon fonctionnement des grandes administrations de l'Etat et de la gestion de leurs cadres supérieurs. Les nouvelles nominations seront rendues publiques ultérieurement et conformément aux usages diplomatiques pertinents.

QUOTIDIEN NATIONAL

VENDREDI 7 - SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014 - 14-15 MOHAREM 1436 - N° 5346 - PRIX 10 DA

CONFÉRENCE NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'INDUSTRIE FAIT SA RÉVOLUTION

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À OUARGLA

LANCEMENT DU JOURNAL ÉLECTRONIQUE «SUD HORIZONS»



● C'est parti pour la campagne contre la violence !

La visite de travail du ministre de la Communication, Hamid Grine, jeudi dernier, à Ouargla, a été marquée par deux événements importants : le lancement du journal électronique Sud Horizons et de la campagne de sensibilisation contre toutes les formes de violence. Le ministre a affirmé, à cette occasion, que «le lancement du nouveau journal électronique à partir d'Ouargla traduit l'intérêt qu'accorde l'Etat au sud du pays».

■ PAGE 3

● FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS «LE TRÉSOR PUBLIC, C'EST FINI !»



Photo: Archives

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a indiqué, jeudi dernier, lors d'un point de presse animé à l'issue de la conférence sur le développement économique et social, que la nouvelle réorganisation du secteur public marchand vise à assurer une autonomie de gestion aux entreprises publiques économiques. Ce nouveau mode de management va en effet apporter des modifications à la composante des conseils d'administration des EPE, qui seront désormais constitués par des banquiers et des experts. Aussi, les dirigeants des EPE seront tenus par des contrats de per-

formance. Le ministre a promis une refonte de la loi d'orientation sur la PME qu'il juge obsolète. Le financement des investissements publics sera désormais assuré en partie par le secteur bancaire. «Le financement par le recours au Trésor public, c'est fini», a-t-il affirmé. Quant au nouveau code d'investissement, il sera plus attractif car n'incluant que les mesures de facilitations qui rendent l'accès libre au marché algérien pour les investisseurs étrangers.

■ LIRE EN PAGE 4

►► CONSEIL DE LA NATION QUESTIONS ORALES À CINQ MINISTRES

● TAYEB BELAÏZ : Bientôt un décret exécutif pour les associations d'utilité publique

● ABDELMALEK BOUDIAF : Des registres du cancer pour recenser le nombre de malades

● ABDELWAHAB NOURI : «Plus de 300.000 tonnes de pomme de terre mises sur le marché»

● MOHAMED MEBARKI : «La promotion des enseignants tributaire de la production scientifique»

● POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU À TAMANRASSET : Necib annonce une station de déminéralisation à In Salah

■ PAGE 5

FOOTBALL : LIGUE 1 MOBILIS (10^e JOURNÉE)



SAHARA OCCIDENTAL LE GOUVERNEMENT SAHRAOUI FUSTIGE LE DISCOURS DU ROI DU MAROC

■ PAGE 24



Ph: Slimens S.A

DUEL ALGÉROIS AU 20-AOÛT

La suite de la 10^e journée de ligue 1 Mobilis prévue aujourd'hui sera marquée par un derby alléchant au stade 20-Août entre le CRB et le MCA, alors que le leadersera en appel à Mohammadia face à son dauphin l'USMH.

■ PAGE 23



DROGUE, LAIT ET CARBURANT SAISIS À LA FRONTIÈRE OUEST

Les patrouilles des groupements des garde-frontières et les gendarmes des unités territoriales de la wilaya de Tlemcen ont saisi d'importantes quantités de produits destinés à la contrebande. Les gendarmes de la brigade de Béni Boussaïd ont récupéré au lieu-dit Ouled Dahou, commune de Béni Boussaïd, 45 colis renfermant 950 kg de kif traité en provenance du Maroc abandonnés par des narcotrafiquants. En outre, les gendarmes de la section de recherche du groupement territorial de Tlemcen ont interpellé, lors d'une patrouille à hauteur de la gare routière de Tlemcen, trois Marocains pour immigration clandestine. Par ailleurs, les GGF de Hadj Miloud relevant du 19^e groupement de Bab El Assa, Abdallah et Boukanoune ont saisi au niveau de la bande frontalière, deux véhicules de marque Mercedes, 504 kg de thé, 264 kg de dattes, 25 kg d'épices et 7.850 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers. 72 boîtes de lait pour nourrissons et 1.560 litres de carburant ont été récupérés dans ces opérations menées durant le week-end.

» RND

Le SG du RND, Abdelkader Bensalah, animera aujourd'hui à 09h à la salle Redmed de Hassi Messaoud, la 2^e conférence régionale sur le rôle des communes et des élus dans le développement local.

» PARTI DES TRAVAILLEURS

La SG du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, animera, aujourd'hui à partir de 10h à la salle de cinéma Ghardaïa, un meeting populaire.

» FRONT DU CHANGEMENT

Le Front du Changement organise aujourd'hui à 10h au siège national du parti, une journée d'étude sur le thème «Projet du 1^{er} Novembre, entre libération du pays et construction d'un Etat».

» APC D'ALGER CENTRE

Le président de l'APC d'Alger Centre, Abdelhakim Betache, procédera aujourd'hui à 14h, à l'inauguration de l'espace des arts «Fouroulou» à la librairie Mouloud-Feraou de Télémy.

» AARC

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise du 8 au 22 novembre à la salle Ibn Khaldoun une manifestation cinématographique intitulée «l'écran de Novembre».

» OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie organise les 12 et 13 novembre à l'hôtel El Ryadh de Sidi Fredj, un colloque sur la prévention contre la drogue.

» SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE CHIRURGIE

La Société algérienne de chirurgie organise aujourd'hui et demain à l'université Mentouri I de Constantine son 22^e congrès national.



APN

L'Assemblée populaire nationale poursuivra demain à partir de 9h30 ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation du projet loi sur les mutuelles sociales. Le 10 novembre à partir de 9h, l'APN consacrera une séance plénière à la présentation du projet de loi sur la création du fonds de la pension alimentaire.



Ministère de la Santé

Le ministère de la Santé organise les 10 et 11 novembre à l'hôtel El Aurassi la réunion des femmes leaders du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord sur le thème «stratégie arabe de lutte contre le sida et l'agenda de développement de l'après 2015».



HCA

Le Haut-Commissariat à l'amazighité organise les 8, 9 et 10 novembre à l'université de Batna un colloque international intitulé «regards croisés sur les procédés de traduction et d'adaptation en tamazight».

Ministères de la Communication et des Moudjahidine

Les ministères de la Communication et des Moudjahidine ont organisé le 10 novembre à 19h à la résidence Al Mithqa, la cérémonie de remise des prix aux journalistes lauréats du «prix des enfants de Novembre».



Ministère de l'Agriculture

La chambre agricole de la wilaya de Biskra organise le 18 novembre les élections du conseil professionnel commun de wilaya de la filière lait.



Ministère des Ressources en eau

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, visitera demain, les ateliers de l'entreprise publique Alieco sise à Hussein-Dey.



Ministère des Affaires religieuses

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, effectuera aujourd'hui une visite de travail au Sila.



Journée des Nations unies

Dans le cadre de la célébration de la Journée des Nations unies en Algérie, le système des Nations unies organise demain à 9h30 à la Maison des Nations unies à El Biar, un point de presse animé par M^{me} Cristina Amaral, coordinatrice résidente des Nations unies et représentante du Pnud en Algérie.

Sonelgaz

Dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne, Sonelgaz organise trois expositions des sociétés du groupe Sonelgaz : du 6 au 12 novembre à Sétif, du 24 au 30 novembre à Oran et du 16 au 22 décembre à Ouargla.

Télex...

Le Chiffre

CONNEXION MOBILE

Plus de 90% de la population mondiale connectée d'ici à 2020

Plus de 90% de la population mondiale sera connectée d'ici à 2020, a indiqué, jeudi dernier à Stockholm, le PDG d'Ericsson, Hans Vestberg. «Plus de 90% de la population dans le monde sera connectée d'ici à 2020 et sera donc couverte par le réseau mobile», a indiqué Vestberg, lors de la deuxième journée du forum sur l'innovation d'Ericsson Ebif La couverture mobile de l'ensemble des citoyens dans le monde impliquera ainsi un nombre d'abonnements téléphoniques de 7,5 milliards, a-t-il ajouté. Pour parvenir à ce seuil de couverture internet, le PDG d'Ericsson évoque une accélération du rythme de développement technologique de telle sorte à réaliser la 5^e révolution technologique. La couverture internet englobe à la fois la connexion des personnes, des appareils et des lieux, a-t-il précisé, dans ce contexte.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA "HORIZONS"
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Larbi TIMIZAR

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Liesse DJERAUD

HORIZONS
SUR INTERNET :
<http://www.horizons-dz.com>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : 021-73.67.24 / 73.59.69 / 73.63.05
Téléfax : 021-73.61.34 / 73.67.29

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21.28.28 — PUBLICITE : S'adresser à HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger
Tél. : 021.73 63 05 ou à : l'Agence Nationale d'Édition et de Publicité "ANEP" ALGER : avenue Pasteur — Tél. 021.73 76 78 / 73 71 28 — Fax : 021.73 95 59
IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029.76.38.82 — Unité de Bechar Tél : 021.24.01 15. Fax : 021.24 01 12
DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021-73 59 69 — MPS : Oran : 041.53 81 19 - 07 71 98 39 04 SODIPRESSE Est : Constantine : 031.68 39 84 - 031.68 38 28.
Sarl «T.D.S» Diffusion «Sud» - Tél : 06.61 24 29 10 — 029 71 38 25

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À OUARGLA

LA CARTE SERA DÉLIVRÉE AUX JOURNALISTES PROFESSIONNELS «dont la principale ressource est la presse, aux photographes alors que les pigistes n'y ouvrent pas droit». Concernant les correspondants locaux, le ministre a promis «de trouver une solution à leur situation».



Photo : APS

«La carte de journaliste facilitera le travail des professionnels»

De notre envoyée spéciale : **Nouria Bourihane**

La carte nationale de journaliste professionnel va faciliter le travail et l'accès à l'information auprès des instances et organes publics a indiqué, jeudi dernier à Ouargla, le ministre de la Communication, Hamid Grine. Il a, en outre, appelé les journalistes ayant des difficultés pour déposer le dossier pour l'obtention de cette carte à en faire part à la commission ou au ministère. «Les journalistes peuvent exposer leurs problèmes au ministère ou à la commission pour voir quelle solution envisager en concertation avec les directeurs de publication des journaux», a-t-il précisé. La carte sera délivrée aux journalistes professionnels «dont la principale ressource est la presse, aux photographes alors que les pigistes n'y ouvrent pas droit». Concernant les correspondants locaux, le

ministre a promis «de trouver une solution à leur situation». A ce jour, la commission nationale provisoire chargée de la délivrance de la carte a reçu quelque 1.600 dossiers et en a examiné plus de 1.400. Pour faciliter l'opération de dépôt, notamment aux journalistes du sud du pays, Grine s'est engagé à réfléchir à l'ouverture de démembrements régionaux de la commission.

Au sujet de la polémique suscitée par la désignation de Miloud Chorfi à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, le ministre a expliqué que le choix de l'homme s'explique par son parcours dans le secteur, le concerné ayant exercé à la radio et à la télévision. «Il n'y a pas beaucoup de gens qui ont ce profil», a soutenu Hamid Grine, en affirmant que «Miloud Chorfi n'est pas dans le cas de la double fonction dans la mesure où il a gelé ses activités partisanes et politiques».

«Miloud Chorfi a la moralité et la sagesse et ne se précipite pas dans la prise de décisions», a-t-il ajouté, précisant que la polémique suscitée par cette désignation «est une preuve de la liberté de la presse».

■ Nouria Bourihane

GRINE RÉPOND AUX ACCUSATIONS «Je n'ai fait pression sur aucun annonceur»

À propos de la distribution de la publicité par l'Anepe, le ministre a rappelé que cette agence a ses critères d'attribution de la publicité, dont le respect de l'éthique et de la déontologie. Il a appelé, dans ce sens, à la professionnalisation des médias. «La liberté de la presse est absolue, mais nous sommes contre la diffamation et les insultes. La presse professionnelle doit donner une information vérifiée, et la déontologie est un critère important car on ne peut pas financer une presse qui diffame et insulte». Hamid Grine a démenti l'information selon laquelle il aurait fait pression sur les annonceurs privés pour qu'ils cessent de donner de la publicité à des journaux. «Je n'ai fait pression sur aucun annonceur. L'information a été donnée mais personne n'a été capable de citer des noms. J'ai été diffamé mais je n'ai pas répondu», a-t-il indiqué.

■ N. B.

GRINE LANCE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

«Agissons contre la violence en ayant une conduite citoyenne»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a procédé, jeudi dernier à partir d'Ouargla, au lancement de la campagne nationale de sensibilisation et de lutte contre toutes les formes de violence. Menée sur différents supports de communication, à savoir la télévision, la radio, la presse écrite, les réseaux sociaux et l'affichage, cette campagne sera animée par des artistes et des vedettes de la musique, des animateurs de la radio et de la télévision, ainsi que par le footballeur Rabah Madjer.

«C'est une campagne d'utilité publique qui concerne toutes les formes de violence dont la violence verbale, familiale, urbaine, la violence dans les stades, dans la société», a expliqué le ministre. Cette campagne «d'effort»,

décidée par le gouvernement, vise à «demander aux Algériens de lutter contre toutes les formes de violence en ayant une conduite citoyenne», a soutenu Hamid Grine, lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouargla. Cette campagne n'a pas pour objectif «d'éduquer la société», mais plutôt «d'éveiller et de réveiller quelques couches de la société algérienne».

Le ministre a appelé les journalistes à s'impliquer et à contribuer à cette campagne «à long terme» à travers l'utilisation «de mots moins violents» et «moins excessifs».

■ N. B.

■ N. B.

La mission de la presse dans la valorisation des potentialités du Sud mise en exergue

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a mis en exergue, jeudi dernier, à Ouargla, la mission de la presse dans la valorisation des diverses potentialités que renferment les régions du Sud.

«Les organes de presse sont appelés à mettre en valeur les divers atouts, tous secteurs confondus, des régions du sud du pays et à contribuer à la consolidation des efforts déployés par les pouvoirs publics pour la promotion de leurs conditions», a précisé le ministre lors de sa visite de la direction régionale d'Algérie presse service. Grine a affirmé lors d'une conférence de presse, animée à l'issue de sa tournée dans la wilaya d'Ouargla, que la promotion du Sud algérien, auquel l'Etat accorde un intérêt important, se traduit à la faveur des opérations menées à travers ses différentes régions. Il a, à titre d'illustration, rappelé le lancement, jeudi dernier, à partir d'Ouargla, d'un journal électronique

devant couvrir les différents créneaux de développement dans le Sud, en plus de la promotion de l'agence locale de publicité en structure régionale. Le ministre s'est, auparavant, enquis du fonctionnement de l'imprimerie qui relève de celle du Centre et qui vient d'être renforcée par de nouveaux équipements et outils susceptibles d'améliorer le service d'impression et de détecter et traiter d'éventuelles erreurs. Le ministre a également pris connaissance du terrain retenu, dans la commune de Rouissat, pour la réalisation d'un nouveau siège de la radio d'Ouargla, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise Bati-Sud. Ce projet prévoit la réalisation de trois studios, une salle de conférences d'une capacité de 250 places, un service informatique et un autre destiné à la production, ainsi qu'un préau, selon sa fiche technique. Le siège de l'Agence nationale d'édition et de publicité d'Ouargla, sa bibliothèque, riche de 50 titres et de plus de 4.900

ouvrages, ont fait également l'objet de la visite de Grine qui a clôturé sa tournée en se rendant au siège de la Maison de la presse Abdelhamid-Nedjah, dans la même ville, qui regroupe des titres de quotidiens nationaux privés et l'Association de l'audiovisuelle d'Ouargla. Le ministre a, sur site, écouté des explications sur le journal électronique privé «Foggara El-Djanoub» qui sera lancé en 2015, ont indiqué les responsables du projet. Le ministre a auparavant procédé à la mise en terre d'arbres, au niveau de la ceinture verte, dans la daïra de Sidi Khouiled, périphérie de Ouargla. Il a également inspecté l'entreprise de la télédiffusion algérienne (TDA) dans la région de Berkaoui (40 km du chef-lieu de wilaya), où des explications sur les activités de cette entreprise et son programme d'action pour l'amélioration des prestations de diffusion, ont été fournies à la délégation ministérielle.



Ph : APS

SON LANCEMENT A ÉTÉ EFFECTUÉ À PARTIR DE OUARGLA

«Sud Horizons doit être un modèle du genre»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a procédé, jeudi dernier à Ouargla, au lancement officiel du journal électronique Sud-Horizons, édité par le quotidien Horizons. Ce nouveau-né de la presse nationale publique aura pour mission de «faire la promotion du Sud en valorisant les ressources et les hommes», a précisé le ministre. «Lancer ce journal électronique à partir d'Ouargla a une grande signification. C'est une décision politique qui traduit l'importance accordée par l'Etat à cette région. Sud-Horizons est le premier journal électronique qui s'intéressera au Sud», a-t-il dit. Son autre vocation, «d'une très grande importance», est de «donner une information sécuritaire exacte», ajoutera-t-il. «Sur le plan sécuritaire, nous sommes dominés par de petites agences qui, parfois, n'ont pas de grande importance mais qui sont reprises par les médias occidentaux. Il faut donc faire le nécessaire en se rapprochant des différentes cellules de communication de l'Armée nationale populaire pour avoir une information sourcée, non injurieuse ou diffamatoire», a précisé Grine. «La presse du secteur public et, notamment, Sud-Horizons, doit être un modèle du genre car nous avons besoin d'un grand journal électronique pour le Sud». Outre l'information sécuritaire, le ministre a évoqué l'importance de l'information de proximité. De son côté, le PDG de Horizons, Larbi Timizar, a abordé les nouvelles perspectives du journal basées essentiellement sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. «Nous allons exploiter au maximum les nouvelles technologies de l'information à travers, notamment, la création d'un forum audiovisuel en ligne. Nous allons, également, solliciter une autorisation pour le lancement d'une radio Horizons sur les ondes FM, qui émettra quelques heures et sera orientée vers les problèmes de la société», a-t-il indiqué.

■ N. B.

FINANCEMENTS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

«LES FINANCEMENTS DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PAR LE RECOURS AU TRÉSOR PUBLIC, c'est fini !» C'est ce qu'a déclaré, jeudi dernier à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, lors d'un point de presse animé à l'issue de la conférence nationale sur le développement économique et social.



Photo : APS.

«Le Trésor public, c'est fini !»

Changement de cap en matière de financements qui seront désormais assurés en partie par le secteur marchand, constitue pour le ministre un signal fort à l'économie nationale. Il a précisé, toutefois, que cette nouvelle orientation ne signifie pas que le privé est autorisé à investir dans des infrastructures relevant de la souveraineté de l'Etat, citant l'exemple des ports. Bouchouareb a soutenu que la nouvelle réorganisation du secteur public marchand vise à assurer une autonomie de gestion aux entreprises publiques économiques (EPE). Cette autonomie, a-t-il expliqué, va supprimer toute intermédiation entre elles et le propriétaire qui est l'Etat, précisant que ce nouveau mode de management va apporter des modifications sur la composante des conseils d'administration des EPE, qui seront désormais constitués par des banquiers et des experts. Les dirigeants des EPE seront, quant à eux, tenus par des contrats de performance.

Le ministre a annoncé, également, que la règle 51/49%, régissant l'investissement étranger en Algérie, sera extirpée du prochain code de l'investissement. «La règle 51/49% n'a rien à faire dans le code de l'investissement», a-t-il lancé. Cela dit, il n'est pas question de supprimer cette mesure. Mais le ministre a estimé qu'elle peut être appelée à évoluer dans le futur, et ce, en fonction des besoins de la politique du gouvernement, en indiquant qu'elle pourrait être révisée, par exemple, dans le cas d'investissements réalisés avec des partenaires étrangers dans des segments porteurs à l'international. Sur le nouveau code de l'investissement, Bouchouareb a avancé que le texte sera plus attractif car n'incluant que les mesures de facilitations qui rendent l'accès libre au marché algérien pour les investisseurs étrangers. Concernant le développement du secteur de la PME, il a affirmé que l'organisation actuelle est obsolète. Il a fait savoir que son département est

en train de confectionner une nouvelle loi d'orientation sur la PME. «Celle-ci est nécessaire au regard du taux de mortalité de ces entreprises», a-t-il observé. Comme il est question aussi de la réforme du mode de fonctionnement de l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME), chargée de la mise à niveau des petites et moyennes entreprises. Le ministre a déploré à ce propos le manque d'absorption des fonds destinés à la mise à niveau des entreprises. Selon lui, l'ANDPME, qui dispose de 4 milliards de dollars d'avoires destinés à cet effet, n'en a consommé qu'une somme insignifiante.

«C'EST RENAULT QUI DÉCIDE DU PRIX»

Le prix de la Symbol algérienne devrait être inférieur à celui du même modèle importé, a indiqué Bouchouareb. Selon lui, c'est le constructeur français qui va fixer le prix. «Notre rôle en tant que pouvoirs publics est de lui accorder toutes les facilitations nécessaires afin qu'il puisse créer l'usine et fabriquer cette voiture dans les délais impartis», a-t-il dit, expliquant que le véhicule fabriqué en Algérie sera de haut de gamme (3^e classe) doté de tous les équipements y compris le GPS.

Le ministre de l'Industrie a démenti, par ailleurs, l'existence de discussions entre l'Algérie et le numéro un mondial de la sidérurgie, ArcelorMittal, sur le projet d'exploitation du grand gisement de fer de Gara Djebilet. Bouchouareb a précisé que le seul dossier évoqué avec ce sidérurgiste mondial est celui relatif au plan de relance du complexe d'El Hadjar qu'ArcelorMittal exploite avec l'entreprise Sider. Il a fait savoir que le Conseil des participations de l'Etat a procédé la semaine dernière à l'examen du projet de développement du complexe d'El Hadjar. A une question sur l'autorisation d'un groupe privé Cevital à investir à l'international, Bouchouareb a répondu que cet opérateur est libre d'investir à l'étranger.

■ Amokrane H.

■ A. H.

FONCIER ÉCONOMIQUE

Plus de 130.000 ha attribués depuis 30 ans

Plus de 130.000 ha de foncier ont été attribués, depuis une trentaine d'années, pour différents usages économiques hors-agricoles (investissements, habitat...), a indiqué, jeudi dernier, le directeur général des domaines auprès du ministère des Finances, Mohamed Himeur. Dans son intervention lors de l'atelier sur le climat des affaires à la conférence sur le développement économique et social, qui s'est tenue du 4 au 6 novembre au palais des Nations, ce responsable a précisé que ces attributions avaient été réalisées selon différents modes : cession définitive, concession convertible en cession ou concession non convertible. Evoquant la problématique d'accès au foncier industriel, souvent soulevée par les investisseurs, Himeur a affirmé que le problème de l'offre foncière ne se posait pas, mais qu'il s'agit plutôt de carence dans sa gestion, notamment au niveau local. Le même responsable a, alors, proposé d'obliger les entreprises publiques économiques, disposant de parcelles qu'elles n'exploitent pas, de les restituer au Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation foncière (Calpiref).

COMMENTAIRE

LE DIAGNOSTIC ET LE REMÈDE

Par Saïd C.

Comment relancer l'industrie et renouer avec une croissance forte ? C'est à cette question que les participants à la conférence économique et sociale se sont échinés à répondre. Le débat critique auquel la rencontre a donné lieu a permis de recenser les facteurs qui bloquent la machine, comment les traiter pour, ensuite, rendre possible l'envol du secteur. L'industrie étant la locomotive de la croissance économique, il devient impératif d'agir sur ce levier pour escompter réaliser le taux de croissance de 7% que s'est fixé le gouvernement dans le cadre du programme quinquennal d'ici à l'horizon 2019. Les experts, les chefs d'entreprise, les syndicalistes, les représentants de la société civile et les responsables de l'administration, qui ont pris part à la conférence, ont été unanimes à relever que le climat des affaires en Algérie n'est pas favorable à l'investissement, incontournable dans la quête de la redynamisation industrielle. Du moins dans son segment hors hydrocarbures. Du coup, l'attractivité de l'économie nationale en est négativement impactée. La promotion de l'investissement bute sur le problème récurrent du foncier, la difficulté à obtenir des

accompagnements bancaires, les inégalités devant le fisc, les lourdeurs administratives de toutes sortes et l'omniprésence de l'informel qui impose une concurrence déloyale aux projets légaux.

Ce n'est pas la première fois que les opérateurs et les potentiels investisseurs mettent en avant ces éléments de blocage qui inhibent les initiatives. L'Exécutif, à en croire le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, est, cette fois-ci, animé par la volonté politique de dépasser ces contraintes. «Cette conférence ne serait pas une énième rencontre dont les conclusions seraient sans prolongement concret mais plutôt une occasion pour impliquer toute l'intelligence disponible pour prendre la mesure des enjeux et des challenges posés non seulement à l'économie mais aussi à l'industrie nationale», a-t-il dit. Des mesures seront donc prises pour pallier les insuffisances. Un plan d'action urgent en ce sens est évoqué dont la finalité suprême est de faciliter l'acte d'investir. Les conférenciers ont estimé qu'il faut, pour cela, mettre en place un environnement stable qui préservera la continuité des politiques publiques. De sorte à éviter les aléas de la fréquence des modifications du cadre législatif. D'ailleurs, il est préconisé de créer

une institution de médiation chargée de gérer et de sécuriser les opérations de partenariat public-privé et nationaux-étrangers. Il faut identifier, ensuite, les filières industrielles prioritaires à encourager. Et, le cas échéant, voler au secours des activités en souffrance. Les recommandations mettent en relief l'appui à l'entreprise, les financements participatifs, le renforcement des capacités d'intervention des sociétés de capital investissement et le développement d'un marché boursier et obligataire. Alors que le nouveau code de l'investissement sera expurgé des dispositions qui entravent l'investissement. La règle du 51-49 sera extirpée, selon le ministre, de ce code, non pour être supprimée mais reportée sur la réglementation des activités et des secteurs économiques spécifiques. «Le nouveau texte serait plus attractif car n'incluant que les mesures de facilitations qui rendent l'accès libre au marché algérien pour les investisseurs étrangers», promet Bouchouareb. Cette future mise au net, accompagnée du projet de réorganisation des entreprises publiques industrielles, en quête renouvelée de performance, semblent marquer un nouveau départ dans l'effort de développement économique.

■ S. C.

CONSEIL DE LA NATION : QUESTIONS ORALES À CINQ MINISTRES

ABDELMALEK BOUDIAF

Des registres du cancer pour recenser le nombre de malades



Photos : Slimene S.A

La lutte contre le cancer est une des priorités du gouvernement, a affirmé, jeudi dernier, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales. Le ministre a fait savoir que les médicaments et le traitement de chimiothérapie sont disponibles. «La pression enregistrée, ces derniers temps, est due à la fermeture, pour travaux, du centre anticancer de Blida. Ce dernier sera opérationnel début 2015 avec trois nouveaux accélérateurs. Ce qui permettra d'accroître sa capacité d'accueil quotidienne à 280 malades», relève-t-il. Boudiaf indique, dans ce sillage, que

148 techniciens supérieurs spécialisés sont chargés de la maintenance des appareils de radiothérapie en plus de physiothérapeutes, ajoutant qu'un programme de formation continue a été élaboré au profit du personnel paramédical. La sortie de la première promotion composée «de 570 manipulateurs de radiologie» est prévue cette année. En outre, il a précisé que dans les contrats signés avec les fournisseurs des équipements médicaux, une clause a été introduite pour obliger ces derniers à créer des branches au niveau local en vue d'assurer la disponibilité de la pièce de rechange. Comme il a informé qu'un des deux fournisseurs avait décidé de créer un centre de formation à Alger couvrant la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Abdelmalek Boudiaf informe que la commission, installée en avril dernier sous la présidence du P^r Zitouni, en vue d'établir un plan quinquennal de lutte contre le cancer, présentera son travail final le 10 du mois en cours. Il a également fait part du lancement de la réalisation des registres du cancer lesquels permettront de définir le nombre réel de cancéreux.

L'AVANT-PROJET DE LOI SANITAIRE FIN PRÊT

Interpellé sur l'avant-projet relatif à la loi sanitaire, le ministre de la Santé a annoncé que ce dernier est fin prêt. Il précise que ce texte a fait l'objet d'une concertation impliquant tous les acteurs concernés, y compris les partenaires sociaux. Selon lui, l'avant-projet apportera de nouveaux dispositifs à même de régler le problème de la gestion des comptes d'affectation spéciaux et la prise en charge des maladies rares. Selon lui, l'avant-projet de loi préserve les trois principes, à savoir la gratuité, l'accès et l'universalité des soins. Autre précision : les médecins ont le choix soit d'exercer dans les établissements publics ou privés. «Finie l'activité complémentaire», dira le ministre.

■ Wassila Ould Hamouda

ACCIDENT DU TRAIN ALGER-THÉNIA Cinq personnes encore hospitalisées

Sur les 105 blessés admis dans les hôpitaux de la capitale suite au déraillement du train Alger-Thénia au niveau de la gare d'Hussein Dey, cinq sont encore hospitalisés. Certains d'entre eux ont dû subir des interventions chirurgicales et d'autres sont sous observation médicale. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. «Sur les cinq blessés, un se trouve à l'hôpital Parnet et les quatre autres au CHU Mustapha-Pacha, dont deux sont dans un état grave», précise-t-il.

■ W. O. H

MOHAMED MEBARKI

«La promotion des enseignants tributaire de la production scientifique»



«La production scientifique et pédagogique est le principal élément pris en considération dans la qualification de l'enseignant universitaire», a affirmé, jeudi dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation. Il a assuré que la qualification des enseignants se fait d'une manière «objective», soulignant que «la promotion des enseignants universitaires est une étape nécessaire pour promouvoir l'université algérienne». Il a, en outre, indiqué que son département œuvre à faciliter «l'opération de mise à niveau et à renforcer les

chances de réussite à travers des mesures comme la création d'une commission scientifique nationale pour accompagner les structures de rédaction de magazines scientifiques universitaires et contribuer à l'amélioration de leur classement au niveau international». Au sujet de la promotion au grade d'enseignant-conférencier, catégorie A, Mebarki a expliqué que «le postulant doit impérativement posséder une expérience en matière d'enseignement et de recherche comme il doit avoir réalisé des études scientifiques l'habilitant à diriger des recherches et à encadrer des étudiants en doctorat», précisant que les critères de promotion diffèrent d'une catégorie à une autre. «Pour prétendre à postuler au grade d'enseignant-chercheur catégorie B, le postulant doit avoir un diplôme de doctorat», a-t-il expliqué. Selon lui, le secteur compte 30% d'enseignants universitaires titulaires d'un doctorat. De ce fait, il a reconnu un manque réel d'encadrement. A une question relative aux bourses de formation résidentielle octroyées aux enseignants universitaires, le ministre a relevé que 500 bourses d'une durée de 18 mois ont été attribuées, soulignant que «le déplacement des enseignants universitaires à l'étranger n'a jamais été dans un cadre touristique».

■ W. O. H.

TAYEB BELAÏZ

Bientôt un décret exécutif pour les associations d'utilité publique



Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaiz, a fait savoir en réponse à une question orale de M^{me} Aïcha Barki, membre du Conseil de la nation et présidente de l'association «Iqra», qu'un décret exécutif définissant les conditions de reconnaissance de l'«utilité publique» d'une association sera «bientôt» soumis au gouvernement. Le texte, selon Belaiz, «est en phase de finalisation». Ainsi l'association reconnue comme étant d'utilité publique pourrait bénéficier de la part de l'Etat, de la wilaya ou de la commune, de subventions et d'aides matérielles selon un cahier des charges. L'élue se demandait pourquoi le gouvernement n'avait pas encore promulgué les textes d'application de la loi sur les associations adoptée en 2012 et

dont un des articles renvoie aux textes réglementaires les modalités de reconnaissance d'intérêt général ou d'utilité publique d'une association.

Le ministre de l'Intérieur a par ailleurs souligné le droit du citoyen à gérer ses affaires au niveau local dans le cadre de la démocratie participative, un aspect qui sera pris en charge, a-t-il précisé, dans le cadre d'un dossier à soumettre avant la fin de l'année au gouvernement. Il a ajouté que son ministère a «élaboré une plateforme qui aborde cette question dans tous ses aspects», soulignant qu'un groupe élargi sera installé pour

examiner ce dossier avec la participation «des assemblées élues et quelques associations» avant de le soumettre au gouvernement. Belaiz a reconnu que la démocratie participative «est un droit garanti par la Constitution et consacré par les codes communal et de wilaya». Selon le ministre, l'implication du citoyen dans la gestion de ses affaires au sein de la commune est déjà mise en œuvre dans certaines communes, «notamment dans le cadre de la distribution du logement où les comités de quartier sont associés à l'établissement des listes de bénéficiaires».

■ Kaddour D.

ABDELWAHAB NOURI

«Plus de 300.000 tonnes de pomme de terre mises sur le marché ces dernières semaines»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri a affirmé, lors de son passage au Conseil de la Nation, jeudi, dans le cadre des questions orales, que ses services avaient mis sur le marché «plus de 300.000 tonnes de pomme de terre au cours des dernières semaines afin de satisfaire une demande croissante» sur cette denrée. Le ministre a indiqué qu'en «raison de la période de soudure, le secteur a procédé au déstockage de certains fruits et légumes pour satisfaire la demande locale». M. Nouri a impu-



ajoutant qu'il envisageait de procéder, en collaboration avec le ministère du Commerce, à une opération d'organisation et de régulation afin de garantir la fluidité des produits, notamment au niveau des marchés de gros. Pour le ministre, la production est disponible mais la faille réside dans le marché que «nous devons organiser». Il a indiqué que certains marchés à l'instar de ceux d'Attatba et des Eucalyptus ne répondent plus aux moindres normes. «Une opération d'envergure s'impose pour réorganiser les marchés selon les normes requises et lutter contre les intermédiaires», a-t-il estimé.

■ K.D.

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Lancement d'une étude sur l'élargissement du barrage

À une question d'un sénateur de la wilaya de M'sila sur les efforts de son département ministériel en matière de lutte contre la désertification, Nouri a expliqué les causes de ce phénomène par notamment l'effet de serre qui perturbe l'équilibre environnemental et écologique. «La situation devient préoccupante, dirait-il, en raison aussi de la persistance de la sécheresse et de la baisse de la pluviosité». Mais pour le ministre, il convient d'ajouter aussi le fait de l'homme puisque l'on enregistre «plus de 30.000 hectares de forêt incendiés annuellement». Nouri a

cité le programme de développement rural comme moyen de stabilisation et d'implication des populations pour la préservation du patrimoine végétal.

Il a indiqué, à ce titre, que ses services avaient mis en œuvre quelque 9.000 projets de développement local au profit des populations de ces régions. 2.925 projets de proximité de lutte contre la désertification et de développement des steppes ont été lancés dans 30 wilayas steppiques, sahariennes et subsahariennes pour la réhabilitation des ressources naturelles.

Objectif : élargir la couverture végétale et préserver les écosystèmes. Le ministre a ajouté dans le même contexte que les études relatives à l'élargissement du barrage vert dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019, ont été confiées au bureau national d'études et de développement local (Bneder). Des programmes sont élaborés selon les spécificités des régions steppiques qui s'étendent sur une superficie de 32 millions d'hectares dont le plan de réhabilitation des surfaces forestières résistant à la sécheresse.

■ K. D.

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU À TAMANRASSET

Necib annonce une station de déminéralisation à In Salah

Pour améliorer la qualité de l'eau à Tamanrasset et dont la salinité atteindrait les 2,5 grammes par litre, selon Abdelkader Chemini, membre du Conseil de la nation, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé le lancement avant fin 2014 des travaux de réalisation d'une station de déminéralisation. Elle sera localisée à In Salah, et ce, pour permettre aux villes situées sur le couloir de transfert, à l'image d'In Mguel et Tit, d'en bénéficier. Necib a précisé que le marché a été attribué à l'entreprise publique Cosider qui réalisera le projet dans dix-huit mois et à laquelle on a confié aussi la gestion pour une période de cinq années. Le coût du projet est estimé à 6,5 milliards de dinars et les travaux seront lancés avant la fin de l'année en cours. La station aura à traiter 50.000 mètres cubes d'eau quotidiennement avant d'atteindre une capacité de traitement de 100.000 mètres cubes à l'horizon 2025. La ville de



Tamanrasset est alimentée à partir du projet de transfert d'eau de In Salah sur une distance de 700 km. La station va ramener le taux de salinité à un gramme par litre, selon le ministre qui a indiqué que les analyses des laboratoires ont montré qu'avec deux 2 grammes par litre, l'eau «n'est pas nocive pour la santé» et que par ailleurs les canalisations sont dotées «de couches de résine à l'intérieur et de couche polyéthylène à l'extérieur qui les protègent de la corrosion». Interrogé par la presse sur le taux de remplissage des barrages, le ministre a précisé qu'il était de près de 65%, qualifiant ce niveau «d'acceptable» pour cette période de l'année. Il a cependant fait état d'un volume très bas dans certains barrages, notamment celui d'Aïn Dalia (Souk Ahras) qui alimente les wilayas de Souk-Ahras, Tébessa, Oum El-Bouaghi et Bordj Bou-Arreridj.

■ K. D.

FLN

Saâdani appelle les partis au dialogue

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a appelé, jeudi dernier, à Alger, les partis politiques à discuter des questions intéressantes du pays afin de «garantir la sécurité et la stabilité de l'Algérie». Saâdani a précisé lors d'une réunion du bureau politique du parti que sa main était «tendue» à tous les autres courants politiques pour engager un dialogue autour de la situation politique, sociale, économique et sécuritaire dans l'objectif de prémunir le pays de ce qui se passe dans d'autres pays. Il a, dans ce contexte, invité tous ceux qui veulent dialoguer avec son parti à débattre de différentes questions qui intéressent le pays «à l'exception de la légitimité du président de la République, en ce sens qu'il a été élu par le peuple algérien». Saâdani a réitéré sa demande pour que le parti ayant remporté la majorité des voix aux législatives soit habilité à former le gouvernement sans exclure les autres formations, estimant qu'il s'agissait là d'un procédé démocratique appliqué dans les pays avancés. S'agissant des critiques émises par certaines parties contre le FLN, il a souligné qu'elles visaient à le «déstabiliser» en suscitant des problèmes afin qu'il «ne puisse pas imposer son avis sur la scène nationale», affirmant que son parti était ouvert à tous et s'attelait à étendre ses relations à tous les acteurs politiques, médiatiques et économiques. Pour ce qui est de la rencontre tenue entre le FLN et le FFS sur la conférence du consensus national, Saâdani a précisé que «rien n'a été encore décidé». Les deux parties, a-t-il ajouté, devront tenir une autre rencontre, une fois le dialogue terminé avec les autres partis et la société civile. Dans un communiqué de presse remis au terme de la réunion, le bureau politique a salué les efforts colossaux et les activités intenses du président de la République à tous les niveaux, notamment diplomatique, en mettant en avant les mesures prises pour protéger les frontières de l'Algérie et préserver sa sécurité.

CONSTRUCTION D'UN CONSENSUS NATIONAL TAJ salue l'initiative du FFS

Le parti Tajamoué Amal El Djazaïr (TAJ) a salué l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) pour la construction d'un consensus national, à l'issue de la rencontre, hier à Alger, des délégations des deux partis. La rencontre s'est tenue à huis clos au siège national de TAJ sous la présidence d'Amar Ghoul, président du parti, et Mohamed Nebbou, premier secrétaire national du FFS. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre qui entre dans le cadre des consultations entre le FFS et les acteurs politiques sur la conférence du consensus national prévue avant la fin de l'année, Ghoul a précisé que son parti «salue cette initiative en ce qu'elle revêt une dimension nationale». Il a ajouté que sa formation politique «soutient, encourage et compte renforcer et faire réussir l'initiative car elle vise à construire l'Algérie et sert l'intérêt général et non celui d'une quelconque partie ou groupe de partis». La rencontre a été marquée par un débat «libre, franc et transparent où toutes les questions nationales, régionales et internationales intéressantes le pays ont été abordées», a ajouté Ghoul. Pour le président de TAJ, la conférence du consensus est «une opportunité pour davantage de solidarité, de rapprochement et de cohésion entre les Algériens et pour construire une Algérie meilleure, plus sûre, plus stable et avec un leadership renforcé». Nebbou a, de son côté, précisé que la rencontre avait été «conviviale, franche et responsable». Elle a permis d'exposer l'initiative du FFS en faveur d'un consensus national, a-t-il dit, soulignant avoir relevé de nombreux points de convergence sur plusieurs questions. Il a réaffirmé que l'initiative du FFS pour construire un consensus national «vise à amorcer une nouvelle ère fondée sur la démocratie, les libertés et l'Etat de droit».

ABDELLAH DJABALLAH

«Je ne suis pas convaincu de la démarche du FFS»

Le président du Front pour la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah, a fait part, hier, de la position de son parti concernant l'initiative du FFS pour la construction d'un consensus national. Il a indiqué que le FFS avait contacté le FJD pour une éventuelle rencontre. Djaballah a précisé qu'il avait posé comme condition de limiter les discussions à la situation actuelle du pays. «Je ne suis pas convaincu de cette démarche», a-t-il justifié, faisant savoir que le FFS s'est rétracté suite à cela. Selon lui, ce genre d'initiative donne l'impression de renfermer de bonnes intentions alors qu'en réalité, c'est faux. En outre, il rappelle que le FJD s'est déjà inscrit dans le cadre du projet de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie. Il a indiqué que dimanche dernier, ladite coordination a appelé les citoyens à prendre leurs responsabilités en matière de changement. Cet appel constitue le «début» d'un long travail de changement.

■ Karima Alloun Kordjani

L'APC D'ALGER-CENTRE REND HOMMAGE À LARBI BEN M'HIDI

LES CÉLÉBRATIONS DU 60^e ANNIVERSAIRE du déclenchement de la guerre de Libération n'ont pas encore pris fin.



Un modèle pour les jeunes

L'association Machal Echahid, en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, a organisé, jeudi dernier, une rencontre sur un patriote mort pour l'Algérie alors qu'il était âgé de 32 ans. Il s'agit du héros Larbi Ben M'hidi, dont le fronton du mémorial «Historial» porte, désormais, le nom. La bâtisse est située à la rue qui porte son nom (commune d'Alger-Centre).

En hommage à cet illustre personnage qui a défié ses tortionnaires, notamment le sinistre Paul Aussaresses, Khalfa Mameri, ancien diplomate et écrivain, a animé une conférence sur cet homme qui a épousé très jeune la cause de l'Algérie au point d'en oublier sa propre famille. Khalfa Mameri a trouvé du mal à parler du parcours de Larbi Ben M'hidi, «tant son dévouement à la cause de l'indépendance et son attachement à une Algérie libre furent indéfectibles», a-t-il affirmé.

En présence de sa sœur, Drifa Hassani, de Mme Zohra Bitat, qui a côtoyé le héros, et de la sœur de Hassiba Benbouali, Khalfa Mameri a déclaré regretter que «peu de personnes peuvent situer l'appartement de la rue Louis-de-Pertini où Ben M'hidi a été arrêté en 1957». «On ne trouve même pas une simple plaque au niveau de cette rue, nécessaire pour le travail de mémoire et pour l'Histoire», a indiqué le conférencier. On l'appelait, a-t-il rappelé, le «Hakim» (le sage) pour sa lucidité. Il était, a-t-il ajouté, «le premier à soutenir que le soulèvement de la population était la seule manière de faire la révolution». Sa célèbre phrase

«jetez la Révolution dans la rue, le peuple s'en emparera» est passée dans la postérité. «Il était à l'origine de la grève des huit Jours, qui a eu un succès retentissant», a expliqué le conférencier qui s'est penché sur les circonstances de l'arrestation en mars 1957 et de la mort, dans une ferme située à 20 km au sud d'Alger, pendu dans sa cellule, de Ben M'hidi. Pour lui, «sa mort est un assassinat maquillé en suicide».

«IL ÉTAIT MARIÉ À L'ALGÉRIE»

Sa sœur Drifa a témoigné que «son frère Larbi n'a pas vécu avec sa famille». «Il a voué sa vie à l'Algérie», a-t-elle indiqué. Mme Bitat, qui a côtoyé Larbi Ben M'hidi, dira, pour sa part, que «c'était une personne humble et que j'ai appris beaucoup à son contact». «C'était un meneur d'homme, il savait écouter et accepter les avis contraires», a-t-elle conclu. La sœur de Hassiba Benbouali, émue, a déclaré que lors de la mort de sa sœur, la maman de Larbi lui a dit : «Tu as perdu ta fille», et la maman de Hassiba de répondre : «Toi, tu as perdu deux fils. Larbi mort sous la torture et Tahar Ben M'hidi mort au maquis».

Le P/APC d'Alger-Centre, Abdelkrim Bettache, a indiqué que «c'est une fierté pour sa commune d'accueillir les grandes figures de la Révolution». «Le centre culturel Historial qui porte le nom de l'une des figures emblématiques de Révolution est une autre fierté d'autant plus que l'architecte de cet espace n'est autre que le neveu de Larbi Ben M'hidi», a-t-il ajouté.

■ Rabéa F.

ENQUÊTE SUR L'ACCIDENT DU TRAIN ALGER-THÉNIA

L'excès de vitesse serait à l'origine du déraillement

Selon l'examen des boîtes noires, le conducteur du train roulait à une vitesse de 108 km/h alors que sur ce tronçon, celle-ci est limitée à 30 km/h. Le déraillement du train Alger-Thénia dans la matinée de mercredi dernier serait dû à l'excès de vitesse lors du changement de voie au niveau de la gare d'Hussein Dey. C'est ce qui ressort des premières conclusions de l'examen des boîtes noires. «L'enregistrement des données de circulation du train a fait état d'une vitesse de 108 km/h, alors que la vitesse autorisée sur une voie déviée est limitée à 30 km/h», a rapporté, jeudi dernier, dans un communiqué, la commission d'enquête au niveau du ministère des Transports.

L'accident serait donc dû à une erreur humaine. L'enquête préliminaire a également écarté toute cause liée à l'état des rails. «La voie ferrée et les installations étaient en bon état de fonctionnement», a assuré la commission. De même pour la signalisation. «La visibilité des signaux était bonne», a encore précisé la commission. L'accident serait dû soit à une mauvaise interprétation de la signalisation par le conducteur du train, soit à la non-observance des instructions mises en place au niveau du poste d'aiguillage, relatives à l'arrêt obligatoire s'agissant d'une voie déviée, ou probable-

ment les deux à la fois», a précisé la commission. La commission a assuré que l'enquête devra «déterminer les causes et les responsabilités». Il est à rappeler qu'une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet d'Hussein Dey, qui a confié le dossier à la Gendarmerie nationale. Des commissions rogatoires ont été déjà dépêchées par la juge d'instruction. Le parquet avait qualifié les faits d'homicide involontaire et blessures involontaires contre X.

Le conducteur, considéré comme le premier responsable, sera-t-il poursuivi ? Pour les enquêteurs de la GN, «on ne peut rien avancer jusqu'à la clôture de l'enquête et l'audition de toutes les parties, le conducteur, des passagers, des cadres et des agents de la société». Les enquêteurs vont auditionner, en tant que témoins, au début de la semaine prochaine, les rescapés de l'accident, notamment ceux qui se trouvaient à l'intérieur des premiers wagons. Des blessés ont été déjà entendus sur place. Le conducteur, Younès D., est toujours hospitalisé au service de réanimation du CHU Mustapha-Pacha. «Son état s'est stabilisé», a assuré, hier, un proche de sa famille. Younès D. est technicien en informatique et a rejoint la SNTF au début de l'année 2013. Il avait été soumis à des cycles de forma-

M^{me} BENGHEBRIT, MINISTRE DE L'ÉDUCATION

35% d'enseignants bénéficieront de promotions

Près de «35% d'enseignants (150.000) des trois cycles bénéficieront de promotions», a annoncé, hier, à Alger la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit. «Le secteur de l'Éducation est en passe de concrétiser les accords conclus entre le gouvernement et les syndicats, portant intégration et promotion de 150.000 employés (35% de l'ensemble des employés du secteur)», a indiqué M^{me} Benghebrit, dans un entretien accordé à l'APS. Le ministère a fixé la date du 30 novembre comme date butoir de la mise en œuvre des clauses de l'accord à travers la finalisation du traitement de tous les dossiers d'intégration et de promotion. A une question sur la réunion prévue à la mi-novembre entre le ministère de l'Éducation et les partenaires sociaux, elle a fait savoir qu'il s'agit de la 3^e rencontre du genre qui vise essentiellement à résoudre les problèmes que connaît le secteur et à résoudre les différends qui minent la relation tutelle-partenaires sociaux». La ministre n'a pas manqué de rappeler que la plupart des revendications des syndicats de l'éducation (34 sur 36) avaient été «satisfaites» par le gouvernement affirmant que les problèmes en suspens «ne sont absolument pas du ressort du ministère de l'Éducation».

PLAN QUINQUENNAL 2010-2014

87.000 logements lancés avant la fin 2014

Les projets restants du plan quinquennal 2010-2014 «seront lancés avant la fin décembre, ce qui permettra au ministère d'entamer le prochain programme quinquennal à l'entame de l'année 2015». C'est ce qu'a indiqué, hier, à l'APS, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune. «Le lancement de la réalisation des 87.000 logements restants à l'échelle nationale, au titre de l'actuel quinquennat aura lieu avant la fin de l'année et le ministère en a les capacités», a affirmé le ministre, qui ajoutera que le lancement du programme inscrit au titre du prochain quinquennat, prévu en début 2015, «aura lieu dans les délais. Le gouvernement a pris depuis 2012 toutes les dispositions juridiques, réglementaires et financières pour garantir le succès du plan visant à mettre fin à la crise du logement en Algérie à l'horizon 2018, a poursuivi le ministre.

■ Neïla B.

BÉCHAR

Arrestation d'un baron de la drogue et de trois de ses acolytes

Quatre contrebandiers (dont un baron de la drogue recherché) et trois autres membres du même réseau ont été arrêtés près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Béchar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant de la 3^e Région Militaire, a arrêté, le 6 novembre à 00:30, suite à une embuscade tenue près de la localité de Nif Erha, au nord-est de la ville de Béchar, quatre contrebandiers (dont un baron de la drogue recherché) et trois autres du même réseau à Adrar», a souligné la même source. «L'opération a permis de saisir vingt quintaux de drogue, un véhicule tout-terrain et quatre téléphones portables», est-il précisé. Par ailleurs et au niveau de la 6^e Région Militaire, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset, a appréhendé, le 5 novembre, dix contrebandiers de nationalité algérienne et a saisi un véhicule tout-terrain et trois téléphones portables, a ajouté le communiqué.

TLEMCCEN

95 tonnes de drogue et 146 tonnes de produits alimentaires saisies en 10 mois

Les conséquences négatives sur l'économie nationale ont été mises en exergue par le wali de Tlemcen lors de l'ouverture jeudi dernier de la session de l'APW. Le premier responsable de la wilaya a rappelé que l'année en cours a été marquée par la saisie de 95 tonnes de drogue, 700.000 litres de carburant et 140 tonnes de produits alimentaires. Tous les moyens sont mobilisés par les services de sécurité pour endiguer ce phénomène, considéré comme une saignée pour l'économie nationale, fera-t-il observer. Tlemcen, faut-il le rappeler, a bénéficié de 23 postes inscrits dans le cadre du dispositif de lutte contre la contrebande, ainsi que la tranchée creusée pour réduire la fuite de nos produits vers le Maroc. Dans son intervention, le chef de l'exécutif a également évoqué le problème lié à la protection du consommateur. 22.000 interventions ont été enregistrées par les services de la direction du commerce depuis le début de l'année qui se sont soldées par la fermeture de 113 locaux, en plus de 1394 commerçants traduits en justice pour non-respect des règles d'hygiène et pour surfacturation. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, 11 marchés de proximité ont été attribués à quelque 1.500 jeunes, a-t-il souligné.

■ Mohamed Medjahdi

LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE



Exercice de simulation pour tester le plan d'urgence «Pollumar 2014»

LE SCÉNARIO DE LA SIMULATION consiste en la collision entre un pétrolier et un navire marchand qui aurait conduit au déversement de pétrole brut.

Une simulation de dépollution et de sauvetage marines a été exécutée, ce jeudi à Alger, par l'Armée nationale populaire et ce, dans le cadre de la coopération multilatérale des 5+5 Défense. Il s'agit de la mise en application de «Pollumar 2014», un plan d'urgence pour la lutte contre les pollutions accidentelles en mer, dans les lagunes ou dans les zones côtières. Des officiers observateurs étrangers, dont ceux représentant les pays membres des 5+5, étaient présents à cette simulation qui a eu lieu au niveau de la façade maritime centre relevant de la première Région militaire. Le but de cet exercice, selon le commandant du port d'Alger, Boudjadja, «est d'évaluer nos capacités dans ce genre d'opérations et de savoir si notre pays répond aux normes internationales en matière de lutte contre la pollution et dans l'application du plan Pollumar».

Le scénario de la simulation consiste en la collision entre un pétrolier et un navire marchand qui aurait conduit au déversement de pétrole brut. L'incident se serait produit dans le nord-ouest d'Alger en raison de mauvaises conditions météorologiques. C'est ainsi donc qu'un dispositif est mis en place, à partir du port d'Alger, pour fournir tout le matériel nécessaire. Un remorqueur de sauvetage est dépêché sur les lieux de l'incident pour stopper le déversement du pétrole, d'une part, et pomper le fioul, d'autre part, via un écrémeur. «C'est un scénario qui déclenche en fait trois autres scénarios et ce, afin d'appliquer les trois opérations du plan d'urgence, à savoir le «Tel bahr local», le «Tel bahr régional» et le «Tel bahr national». «Ces opérations sont exécutées selon l'ampleur des dégâts»,

explique le commandant du port. Quand l'incident survient au niveau local, les dégâts sont maîtrisés localement. Des barrages, dont la longueur peut atteindre les 400 mètres, sont mis en place par le remorqueur de sauvetage pour évaluer les dégâts. D'ailleurs, des barrages sont placés aux rivages d'El Kettani où une nappe de pétrole est signalée par l'avion de reconnaissance. Si, aux environs de l'accident, le fioul dépasse les barrages avec incapacité de le stopper avec les moyens locaux, le Tel bahr régional est aussitôt déclenché par le commandant de la façade maritime centre. Jusque-là, c'est le commandant du groupement territorial des garde-côtes de la wilaya d'Alger qui gère les opérations.

C'est sous sa coupe également que les opérations de sauvetage, via une navette de sauvetage et d'un hélicoptère, ont eu lieu tandis qu'un avion de reconnaissance devait survoler les lieux. Un blessé a été transporté d'ailleurs dans un hélicoptère en direction du port où une tente de secours est mise en place par le Samu. Après les premiers soins, le blessé est évacué vers l'hôpital le plus proche.

Dans le scénario de la simulation, des nappes de pétrole dérivent vers d'autres wilayas et menacent la façade maritime Est. L'opération Tel bahr national est aussitôt déclenchée et commandée par la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Le fioul récupéré est transporté dans des barges puis des camions citernes en direction des pompes à essence notamment. «Avec les moyens dont nous disposons, dont trois remorqueurs de sauvetage, nous sommes prêts à intervenir à n'importe quel moment, même dans des conditions météorologiques difficiles», assure Boudjadja.

■ Farida Belkhiri

CRIME ORGANISÉ

Afripol, maillon fort de l'alliance stratégique, indique Hamel

Le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a souligné, jeudi à Monaco, l'importance qu'accorde l'Algérie à la coopération avec l'organisation Interpol en matière de lutte contre le crime,



affirmant qu'Afripol constituait le maillon fort de l'alliance stratégique contre le crime organisé. Intervenant aux travaux de la 83^e session de l'Assemblée générale d'Interpol, le DGSN a présenté un exposé sur les principales étapes de la stratégie de création d'Afripol dont le siège est situé à Alger, soulignant le rôle de ce mécanisme dans la consécration des valeurs de paix, de sécurité et de stabilité dans le continent africain. Les acquis obtenus sur le terrain sont le résultat d'une démarche et d'une vision africaines unifiées dans la poursuite de l'action commune, dans le domaine de l'approfondissement de la coopération sécuritaire, a-t-il précisé, saluant l'importance accordée par l'Algérie à Afripol, étant une plateforme de coopération à même de développer et de renforcer l'action sécuritaire commune entre les services de sécurité des pays africains. Après avoir passé en revue les grandes lignes de cette importante structure africaine, qui permettra de relever les défis et de trouver des solutions sérieuses et efficaces aux nombreux crimes qui sévissent en Afrique, notamment les crimes terroristes, le trafic de drogue, la piraterie, le blanchiment d'argent, la cybercriminalité et la contrefaçon de produits pharmaceutiques, le général-major Hamel a estimé que cette instance constituait une valeur ajoutée à la coopération sécuritaire régionale et internationale. L'Algérie, qui est à l'avant-garde de cet effort, a pris des initiatives dans le domaine de la coopération avec plusieurs services de police africains, notamment en ce qui concerne les volets professionnel, opérationnel et juridique, a-t-il souligné. Il a appelé, à cet effet, à la nécessité d'aller de l'avant dans la réalisation de plus d'acquis dans le domaine de la modernisation de l'action sécuritaire, au service du citoyen et de la société, précisant que l'Algérie avait franchi «d'importantes étapes» en vue de garantir la sécurité des citoyens et de préserver leurs biens, à travers l'adoption d'une stratégie moderne dans l'accomplissement des missions sécuritaires et la lutte contre le crime sous toutes ses formes.

CANCER DU SEIN

Clôture du mois «Octobre rose»

L'Association El-Amel de lutte contre le cancer du sein, présidée par Hamida Kettab, peut se targuer d'être à la hauteur des espoirs fondés en elle. Grâce à une volonté de ses adhérents, le cancer du sein n'est plus un tabou mais une maladie qu'il faut prendre au sérieux. Après les campagnes de sensibilisation, les journées d'étude, les conférences pour sensibiliser le maximum de personnes, l'acquisition du mamobile en partenariat avec Algérie Télécom et la course contre le cancer du sein qui a drainé beaucoup de femmes, la clôture du mois «Octobre rose» a été la cerise sur le gâteau.

Jeudi dernier, à l'hôtel Hilton, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC) Zohra Derdouri, et la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, ont rehaussé de leur présence les festivités de la clôture de la campagne de sensibilisation contre le cancer du sein. Dans son allocution, M^{me} Derdouri a réitéré son engagement et sa disponibilité constante à soutenir et à appuyer ce combat pour endiguer cette pathologie. Elle soutiendra que pour riposter efficacement à ce fléau de santé publique, l'information et la sensibilisation pour un dépistage précoce restent la meilleure des stratégies à adopter. M^{me} Derdouri a soutenu que le partenariat entre l'association El-Amel et Algérie Télécom doit être encouragé et renouvelé.

Elle a exhorté toutes les femmes algériennes, de toutes les régions et dans les tranches d'âge concernées, de se prémunir contre cette maladie en les invitant à se rapprocher des centres de dépistage. De son côté, le P-DG d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel, a, dans un message lu par son chef de

cabinet, appuyé ce genre de partenariat. Ce dernier a permis aux employés d'AT de se faire dépister. Durant cette soirée, quatre journalistes ont été honorés pour leur implication dans cette lutte. Il s'agit de Ouahiba Amzal et de Nassima Chaouch de l'ENTV, de H'sen Chemach de la radio chaîne III et de Thoraya Messaouda du quotidien El-Djazair.

CÉLÉBRATION DES 20 ANS DE L'ASSOCIATION EL-AMEL

Le coup d'envoi des festivités d'«Octobre rose», le mois mondial de lutte contre le cancer du sein, a été donné à la grande poste. Cet édifice a été choisi sciemment à cause de la grande influence enregistrée chaque jour. La grande poste a été illuminée en rose toute la soirée, le jour du lancement de la campagne, le 7 octobre dernier.

«Tous pour elle» tel est le slogan choisi par l'association El-Amel du Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC), le ministère des MPTIC et Algérie Télécom. Outre le programme de sensibilisation et d'information des citoyens sur cette maladie, l'association El Amel et la Fédération algérienne d'athlétisme, parrainées par Algérie Télécom. Pour clore cette fête, l'association El-Amel a soufflé les 20 bougies de son existence. Sa présidente, Hamida Kettab, a remercié les participants tout en rappelant que le cancer du sein doit être démystifié. «Avec 10.000 nouveaux cas chaque année et 3.500 femmes concernées par le cancer du sein, le diagnostic et le dépistage précoces sont la clé de la réussite et de la guérison», a-t-elle conclu.

■ Rabéa F.

LUTTE CONTRE DAESH : Obama veut 3,2 milliards de dollars

Barack Obama a prévu de demander aux élus américains, hier, 3,2 milliards de dollars supplémentaires pour financer la lutte contre Daesh. Ces fonds aideraient à financer les bombardements menés par les avions de la coalition internationale, menée par les Etats-Unis, et à entraîner et armer les soldats irakiens. Selon le Pentagone, ces raids aériens, qui pourraient durer des années, coûtent 8,3 millions de dollars par jour.

TERRORISME : Surveillance accrue dans l'espace Schengen

Pour empêcher les départs de milliers d'Occidentaux vers la Syrie ou l'Irak, les pays européens «inventent» des parades. Après la décision de la France de créer une interdiction de sortie du territoire pour ceux soupçonnés de vouloir partir combattre, la Grande-Bretagne envisage de retirer leurs passeports à ceux qui

sont partis. L'Allemagne souhaite confisquer au suspect sa carte d'identité, indispensable pour se rendre en Turquie, porte d'entrée du Moyen-Orient.

SYRIE : Moallem veut les missiles S-300

Damas demande à Moscou d'accélérer la livraison de missiles anti-aériens S-300 par crainte de voir le président américain céder aux pressions croissantes d'«attaquer» la Syrie. «Nous devons donc nous préparer», admet le chef de la diplomatie syrienne Walid Mouallem souhaitant réceptionner ces armes «dans une période raisonnable», car «le problème essentiel, l'approbation par le Kremlin, est à deux doigts d'être résolu».

YÉMEN : Manifestations de soutien à l'ancien Président

Des milliers de rebelles chiites et partisans de l'ancien Président du Yémen, Ali Abdallah Saleh, ont manifesté, hier, à Sanaâ, contre de possibles sanctions de l'ONU envers l'ancien homme fort

du pays et deux chefs rebelles, Ansaruallah Abdel Malek Houthi et Abdallah Yahya al-Hakim, en l'occurrence. Le parti de Saleh, le Congrès populaire général, avait appelé ses partisans à descendre dans la rue, mettant en garde contre toute sanction qui ne ferait, selon lui, qu'exacerber la crise au Yémen.

SOUDAN SUD : Les rivaux sous pression

Le président Salva Kiir et son rival, l'ex vice-président Riek Machar, étaient engagés, hier, pour la seconde journée consécutive, dans des pourparlers avec les dirigeants de l'Afrique de l'Est qui exigent que soit mis fin à onze mois de guerre civile marqués par des massacres et des atrocités. «Nous sommes à un moment difficile mais nous espérons un résultat positif», a déclaré le ministre kenyan des Affaires étrangères, Amina Mohamed, en colère, tout comme les autres dirigeants est-africains, contre les deux camps qui ne respectent pas les cessez-le-feu qu'ils avaient conclus dans le passé.



Ibrahim al-Jaafari, ministre irakien des Affaires étrangères

«L'Irak n'a pas besoin de troupes étrangères sur son territoire pour lutter contre Daesh mais d'une aide et d'assistance militaire.»

LIBYE

LA COUR SUPRÊME COMPLIQUE LA CRISE

LE FOSSE SE CREUSE DANGEREUSEMENT EN LIBYE entre «ceux qui s'appuient sur la légitimité électorale et ceux qui s'appuient sur les milices».

La Cour suprême, qui siège à Tripoli, ajoute à la crise libyenne. Contre toute attente, les «sages» ont décidé, jeudi dernier, d'invalider le Parlement. Ils ont aussi décidé de déclarer nulles et non avenues toutes les décisions qu'il a prises depuis son élection en juin dernier. Le Parlement, qui siège à Tobrouk depuis son installation le 4 août dernier, rejette globalement et dans le détail ce «verdict» qui conforte Fajr Libya et Ansar al Chariaâ, les maîtres de Tripoli qui pourraient bientôt annoncer leur ralliement à Daech, et qui ne désespèrent de conquérir Benghazi, la deuxième ville du pays. L'Assemblée, reconnue par la «communauté internationale», estime que cette décision a été prise «sous la menace des armes». Elle affirme dans une déclaration diffusée par la chaîne Libya Awalan qu'elle continue ses travaux, de même pour le gouvernement qui en est issu. Précision des députés libyens qui rappellent aux «sages» qu'ils sont «arrivés au pouvoir grâce à des élections libres et crédibles qui traduisent la volonté du peuple libyen» et que la Cour suprême a le pouvoir de «statuer sur les lois et non sur la Constitution elle-même». «La Chambre des représentants

refuse le verdict (...) et affirme qu'elle continue ses travaux, de même pour le gouvernement qui en est issu», indique le Parlement dans un communiqué, soulignant que «Tripoli, où siège la Cour suprême, est une ville hors contrôle et gouvernée par des milices hors la loi».

Kamal Al-Dahan, le président de la Cour, a ses arguments. Il affirme qu'il s'est prononcé sur un recours d'Abderrouf al-Manai, qui boycotte, comme d'autres élus, le Parlement. Il a argué que celui-ci n'a pas respecté la Constitution qui stipule que la Chambre doit siéger à Benghazi, à 1.000 km à l'est de Tripoli. Ce député a accusé, avec d'autres députés islamistes, le Parlement d'avoir outrepassé ses prérogatives quand il a appelé en août dernier à une intervention étrangère. Autre motif avancé : la commission de la Chambre qui a préparé les élections de juin a violé la Constitution provisoire du pays en ne respectant pas le quorum. Selon l'analyste Fraj Najm, la décision de la Cour, qui pourrait mettre dans l'embarras la «communauté internationale», donne la «légitimité» au Parlement sortant, le Congrès général national, dominé par Fajr Libya, qui reprend de facto le pouvoir législatif et un «certain crédit» à la demande



formulée par Omar al-Hassi, le chef du gouvernement autoproclamé, à savoir l'organisation de nouvelles élections législatives, indispensables, selon lui, pour mettre fin à l'anarchie actuelle et à l'existence de deux parlements et deux gouvernements.

Aboubaker Buera, le doyen de la Chambre, veut une réunion des leaders de la Cyrénaïque, la région orientale. «Nous allons probablement annoncer un gouvernement et un Parlement séparés. Nous ne pouvons pas travailler avec de tels criminels, ce sera donc un État indépendant. Si le Sud veut nous rejoindre, nous pourrions créer une nouvelle Libye et laisser Misrata et Tripoli seules», a-t-il déclaré. Sur le terrain, la violence fait rage, notamment à Benghazi où les forces loyales au général Khalifa Haftar et au gouvernement d'al-Theni mènent une nouvelle offensive depuis la mi-octobre pour reconquérir cette ville tombée en juillet dernier aux mains des forces de Fajr Libya et Ansar al Chariaâ.

■ Djamel Boukrine

PALESTINE

Les violences reprennent à Ghaza

Au moins dix explosions ont frappé, hier matin, des maisons et des voitures des membres du mouvement palestinien Fatah à Ghaza, sans causer de pertes humaines. L'une d'elles a visé une estrade montée en vue du dixième anniversaire de la mort de Yasser Arafat, un hommage jamais rendu publiquement à Ghaza contrôlée par le Hamas de juin 2007 à la formation du gouvernement de consensus en juin dernier. Le mouvement islamiste a rapidement réagi en publiant un communiqué dénonçant ces actes «criminels» et appelant les services de sécurité à enquêter sur cette affaire. Pour sa part, Fatah fait porter à Hamas la responsabilité de ces crimes. «Il n'y a pas de doute sur le fait que Hamas porte la responsabilité de ce qui s'est passé», déclare Hussein al-Cheikh, un membre de la direction du parti de Mahmoud Abbas. Azzam al-Ahmad, un dirigeant du Fatah en charge du dossier de la réconciliation avec le Hamas, se fait plus explicite. «Il y avait, dit-il, depuis jeudi soir des signes, des déclarations du Hamas contre le Fatah et Mahmoud Abbas, dont la plus marquante a été celle d'un groupe de fonctionnaires militaires du Hamas qui ont annoncé qu'ils feraient échouer les commémorations prévues à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du président Yasser Arafat». Première conséquence de ces violences : le Premier ministre Rami Hamdallah a annulé une visite, prévue aujourd'hui, dans la bande. Il devait y rencontrer Federica Mogherini à l'occasion de sa première visite à Ghaza. La nouvelle chef de la diplomatie européenne qui a «tousjours pour projet» d'aller à Ghaza, selon son porte-parole, rencontrera

Hamdallah dans la soirée à Ramallah, en Cisjordanie. Au menu, plusieurs sujets dont les événements à Al Qods. M^{me} Mogherini a mis en garde, hier, contre le risque d'une nouvelle escalade de violence entre Israéliens et Palestiniens sans une reprise urgente des efforts pour résoudre le conflit. «Si nous n'avançons pas sur le front politique, nous risquons de sombrer à nouveau dans la violence. Voilà pourquoi il y a urgence à avancer selon moi», a-t-elle dit en référence aux heurts quasi-quotidiens au niveau de l'esplanade des Mosquées et aux attaques contre des juifs attribuées à des jeunes Palestiniens. La nouvelle chef de la diplomatie européenne a critiqué la poursuite de la colonisation dans les territoires palestiniens occupés, «obstacle» pour la reprise des discussions de paix. Elle a appelé à veiller à ce que «ces discussions produisent des résultats». Le Premier ministre Benjamin Netanyahu qui a tenté jeudi de désamorcer la colère des musulmans en affirmant conserver le statu quo sur l'esplanade d'Al Aqsa, a ordonné hier la démolition des maisons d'auteurs d'attaques «terroristes» à Al Qods-Est. Les Palestiniens promettent de riposter pour défendre le troisième lieu de l'Islam et l'extrême droite israélienne insiste sur son «droit» d'y prier. Le représentant de l'Etat de Palestine à l'ONU, Riyad Mansour a estimé, jeudi, que les 15 membres du Conseil devraient «adopter une position qui appelle le gouvernement israélien à cesser toutes ses activités et politiques de provocation et d'incitation» à la violence.

■ Samira B.

BURKINA FASO Élections d'ici novembre 2015



Les acteurs de la crise burkinabé (armée, société civile, partis politiques, religieux) qui ont mis en place une commission conjointe, qui travaille depuis jeudi à une «charte de la transition», refusent de se voir imposer un calendrier rigide par la communauté internationale, écartant d'un revers de la main l'ultimatum de 15 jours de l'Union africaine. Ils ont convenu, aussi, au terme d'une réunion sous l'égide de la Cédéao, du rétablissement de la Constitution, d'une transition d'un an et de la tenue des élections présidentielle et législatives d'ici à novembre 2015. Seule question en suspens : le nom de l'«éminente personnalité civile» qui sera à la tête de la transition. Outre les critères classiques d'âge, de nationalité, de probité et d'éducation, cette personnalité ne pourra se présenter aux élections en novembre 2015. Cette charte devra être validée aujourd'hui et présentée lundi à la trôika internationale (ONU-Union africaine-Cédéao). L'armée aurait déjà rédigé sa propre «charte», le camp Compaoré aussi.

■ R. I.

MÉMOIRES DE LAMINE BECHICHI

Un témoin de premier plan

AU STAND DE L'ANEP, on trouve les mémoires de l'ancien ministre où il relate un parcours dense et riche.

C'est un long parcours qui s'ouvre avec une enfance ressuscitée dans la petite ville de Sedrata (Souk Ahras) où Lamine Bechichi voit le jour en 1927. Elle était dominée par la figure du père, un azharien qui à cette époque partit en Egypte avant de se retrouver au Soudan. Ironie de l'histoire, le fils sera nommé ambassadeur dans ce pays. La lecture de ce premier tome permet de se replonger dans les années 40 et 50 et mieux connaître le système d'enseignement colonial et traditionnel, les mœurs dures et authentiques de l'époque où il était plus facile de se rendre à Tunis qu'à Alger. L'ancien ministre eut un itinéraire singulier. Fils d'un responsable de l'association des ulémas, Cheikh Belkacem Ellidjani, qui construisit la première mosquée de Sedrata, il intégra les rangs du PPA. Il bifurqua surtout en 1946, alors qu'il était un élève de la prestigieuse Zitouna, vers le théâtre et surtout la musique. Il s'initia au violon et au solfège sous la direction d'un professeur italien Nicola Bonura dans le Tunis cosmopolite dont il dévoile les multiples facettes.

De nombreuses personnalités qui ont marqué l'histoire de l'Algérie comme Ben Badis, Cheikh Ibrahimi, Ferhat Abbas. Abane

Ramdane ou Mehri, Boussouf, Krim ou M'hamed Yazid sont évoquées au gré des souvenirs qui déroulent le séjour de près d'une dizaine d'années à la Zitouna puis au sein des services de l'information du FLN. Parfois sous des aspects inattendus, où l'humour n'est pas exclu même chez les personnalités religieuses.

RENCONTRES ET CLIMAT DE SUSPICION

Après son départ de l'Algérie à la fin de l'été 56 pour fuir les menaces des autorités coloniales alors qu'il dirigeait une école des ulémas dans sa ville natale, Lamine Bechichi va retourner à Tunis où il sera versé dans le domaine de l'information et de l'activité politique. Même s'il a déjà publié un livre sur le sujet, on peut retrouver tout à la fois les circonstances de la naissance de «Résistance Algérienne» puis d'«El Moudjahid» où il était secrétaire de rédaction.

À ce titre, il fut un témoin de premier plan au fait de nombreux événements. Il évoque entre autres la censure en 1958 d'un édito d'Ahmed Boumendjel par les autorités tunisiennes suite à un éditorial contesté par le régime de Bourguiba. Il évoque aussi dans le détail le fonctionnement de la radio de la résistance qui, de Tunis, diffusait quotidiennement, pendant une demi-heure, des informations et des commentaires dans trois langues (arabe, tamazight et français). Serge Michel était chargé du commentaire dans cette dernière langue. C'est un autre versant de la révolution que présente l'auteur qui narre ses rencontres avec de grands artistes comme Missoum, dont il plaide la réhabilitation, Jean Amrouche, ou l'écrivain

Youssef Idriss au Caire décrit avec beaucoup de nostalgie. Dans la capitale égyptienne, Bechichi remplace Mohamed Harbi chargé du bureau de l'information. Il raconte aussi

les premiers pas de Warda sur la scène artistique. Il n'omet pas le climat de suspicion dont il fut victime. Outre des événements liés à son parcours personnel qui s'est prolongé au Caire à partir de septembre 1960, on retrouve aussi de nombreux témoignages sur des événements qui ont marqué l'histoire (8 mai 1945, attaque de Sakiet Sidi Youssef ; AML...)... Lamine Bechichi séjourna ainsi en juillet 45 à Guelma chez sa grand-mère. Il rapporta de nombreux témoignages sur l'ampleur et la sauvagerie de la répression. Il s'attarde aussi beaucoup sur un épisode peu connu, celui de « ce parti el Qawmi El Djazairi » qui en pleine guerre mondiale monta des opérations, derrière les lignes des forces alliées stationnées en Algérie, de complicité avec les nazis. Le livre se termine sur le retour après sept ans d'absence dans la ville de l'enfance dont l'auteur a fourni une véritable histoire et une description savoureuse et minutieuse de la vie quotidienne de sa famille, de ses notables et de ses personnages attachants et excentriques.

«Moudhakirat El Amine Bechichi» Editions Anep - 339 pages

■ Rachid Hammoudi



19^E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

30 octobre - 8 novembre 2014
Palais des Expositions Pins Maritimes

ABDELKADER FODHIL (ÉCRIVAIN)

«Je veux partager mon expérience»

Entretien réalisé par Samira Sidhoum

Dans son livre «Madrassat El Djazaïr», paru aux éditions «Djoussour», Abdelkader Fodhil s'intéresse au système éducatif, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours.

En écrivant ce livre, ressentiez-vous un besoin personnel ou professionnel ?

Tout d'abord, je voulais partager mon expérience avec les autres, avec les jeunes d'aujourd'hui pour les sensibiliser à l'histoire, leur rappelant, avec nostalgie, les années des siècles passés.

Comment définiriez-vous le travail d'un éducateur de nos jours ? Quelle est la différence entre l'ancienne et la nouvelle génération ?

Le travail d'un éducateur est très complexe et simple à la fois. Il faudrait, avant tout, exercer ce métier avec vocation. Autrefois, nos aînés accomplissaient avec passion leur métier. En plus, ils avaient le respect de l'autre. Aujourd'hui, les choses ont changé. Vu les conditions de notre vie, certains éducateurs en font du métier une simple activité rémunérée.

Quelles recommandations formuleriez-vous pour vos confrères ?

Je n'en formulerais qu'une seule, mais elle est essentielle. C'est celle de travailler, de travailler encore et de travailler toujours pour l'amélioration du rendement de l'élève ou encore de l'étudiant et la promotion du génie créatif.

■ S. S.

«Papiers non publiables» de Soraya Bouamama réédité



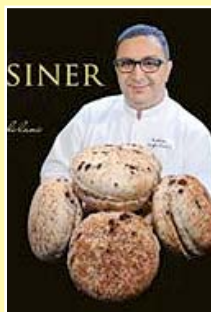
L'Anep a réédité «Papiers non publiables», le livre épuisé de la journaliste Soraya Bouamama. L'auteur y relate des événements se déroulant durant de la décennie noire. L'œuvre est truffée de suspense jaillissant après chaque ligne, poussant la curiosité du lecteur à vouloir toujours savoir ce que la suite réserve. Il est d'une lecture aisée même pour le grand public. Notre consœur décortique un passé toujours actuel. Son style, qui n'est pas seulement une littérature mais une vision du monde, transcende aussi les

particularités régionales et linguistiques. Les personnages dépassent leur propre identité. Ce livre participe à la préservation de la mémoire, tout en contribuant à la naissance du livre d'histoire moderne. Soraya Bouamama a accordé aussi plus d'importance à l'aspect esthétique, à la mise en forme. Le livre évoque, dans un langage simple, les carences ou déficiences dans notre société et souligne la nécessité de sauvegarder notre histoire, souvent méconnue.

■ S. S.

PARU AUX ÉDITIONS ECHOUROUK

«Rêver et cuisiner» avec le chef Karim Seghilani



Il y avait foule, jeudi dernier, lors de la vente dédicace de Karim Seghilani, auteur d'un premier livre culinaire. «Rêver et cuisiner» a été présenté au stand d'Echourouk. L'ouvrage est à la fois document et cahier de nombreuses recettes ludiques. Cinquante recettes sucrées et salées sont répertoriées. Karim Seghilani revisite, aussi, des plats traditionnels comme le couscous, la chitha l'ham... Ça se lit avec beaucoup de plaisir parce que le livre est très clair, très créatif et moderne. Pour le chef Karim Seghilani, «publier un ouvrage sur l'art culinaire constitue une opportunité de rencontrer ses admirateurs et de leur communiquer, de vive voix, certains de ses astuces et conseils».

■ S. S.

L'ÉDITION DANS TOUS SES ÉTATS

Les convictions et les exigences du marché

La ligne éditoriale de la maison d'édition, les exigences du marché et les subventions accordées aux éditeurs constituent les trois pivots sur lesquels s'appuie le choix par les éditeurs pour présenter leurs livres.

Le lecteur ne peut, à lui seul, définir les orientations des éditeurs qui obéissent, selon nombre d'éditeurs participant à la 19^e édition du Sila, à plusieurs facteurs dont le coût de l'ouvrage et le domaine de spécialisation.

Assia Ali Moussa des éditions Mim souligne que «la ligne éditoriale se veut l'unique critère qui oriente les choix des éditions Mim et si l'on venait à tenir compte des demandes du lectorat, le livre scolaire serait notre premier choix». «Le lecteur n'oriente pas nos choix. Bien au contraire, les éditions Mim s'emploient à susciter l'intérêt du lectorat pour chacune de ses publications et refuse d'obéir à la loi du marché», a-t-elle indiqué, rappelant que ses éditions «ont défini, depuis le début, leur propre orientation littéraire et intellectuelle dont ils ne comptent nullement dévier».

A contrario, Rachid Khettab des éditions Dar Khettab défend un autre point de vue. «Mon statut d'écrivain et de lecteur dirige grandement mes choix en tant que responsable des éditions Dar Khettab». «Tout ce qui va en droite ligne avec mes aspirations et mes centres d'intérêt

m'incite à assouvir les besoins du lecteur qui me ressemble», précise M. Khettab qui avoue que «la logique du marché joue aussi un rôle déterminant dans mes choix d'édition, c'est pourquoi nous tenons compte de ses exigences, pour peu qu'elles ne s'opposent pas à nos principes».

Mounir Ben M'hidi, directeur de Djoussour éditions, précise que sa maison s'est spécialisée dans le livre universitaire, évoquant «une relation harmonieuse entre ses choix et les exigences de l'université».

Quant aux éditions APIC, s'intéressant davantage à la littérature africaine, Karim Cheikh indique que «ce choix n'est nullement commercial. Nous publions des titres sur la littérature africaine par choix et conviction et non parce qu'ils représentent un grand marché». «L'édition est une entreprise de longue haleine et un important enjeu», a-t-il estimé. Selon Hassan Ben Naamane, directeur des éditions Dar El-Oumma, le choix de ses éditions obéit au coût d'édition de l'ouvrage, précisant, toutefois, que la principale orientation de sa maison est essentiellement centrée sur la publication de livres s'inscrivant dans la colonne de la proclamation du 1^{er} Novembre.

Kamel Yahiaoui, directeur de l'Enag, précise que son entreprise publie des titres dans tous les domaines. «L'écrivain qui ne trouve

pas d'éditeur nous sollicite pour que nous soumettions son travail aux comités de lecture», a-t-il précisé.

ÉDITEURS DE CIRCONSTANCE ?

Pour Assia Ali Moussa, «l'Édition, qui n'est qu'occasionnellement sous les feux de la rampe, constitue une occasion pour certains éditeurs de se faire connaître et bénéficiaire de subventions. Cependant, elle ne devrait pas commettre l'erreur de confiner la littérature algérienne dans un cadre conjoncturel». Abondant dans le même sens, Karim Cheikh, des Editions APIC, pense que «les éditeurs conjoncturels courent après les subventions et sont loin de s'intéresser à la teneur du livre. Pour eux, chaque livre susceptible de faire l'objet d'une quelconque subvention est bon». L'édition de circonstance a «permis l'émergence de plusieurs maisons qui nagent, malheureusement, à contre-courant», estime Mounir Ben M'hidi. De son côté, Kamel Yahyaoui voit en «l'édition de circonstance un signe récurrent de bonne santé qui permet de subventionner l'industrie du livre». Sur les 500 éditeurs ayant déposé leurs titres auprès de la Bibliothèque nationale, 267 seulement prennent part au Sila dans l'attente d'une restructuration du secteur de l'édition à la faveur de la promulgation de la loi sur le livre.

■ APS



Sudoku

				4				6
	6	2		9	5	7		
1			7			4	8	
	5	6						
7	3			5		6		
					8		5	2
6	4	1			7			3
			3		1	8		
	8	9						

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que :

- chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doit contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Le Fouillis

Par Djermane

DÉFINITION

Professionnel chargé d'effectuer des relèvements de terrains et des calculs de surfaces.

(en 9 lettres)

T	T	E	N	E	H	T	I	N	E	Z	E	O	L	I	T	E	S	O	E
G	O	E	R	O	L	R	U	E	U	Q	N	I	A	V	E	O	I	T	E
T	A	R	V	E	N	O	E	R	I	P	M	A	V	N	U	S	E	N	S
N	E	R	R	E	I	G	I	N	A	L	G	A	R	S	E	V	A	O	E
N	O	N	D	A	H	L	I	F	L	A	N	U	S	L	I	T	U	R	T
I	E	C	N	E	G	C	I	O	E	A	O	O	E	S	U	S	T	A	T
A	G	R	E	O	C	R	I	F	I	T	L	T	I	O	G	E	R	D	O
R	A	E	V	M	C	O	I	T	I	N	A	O	S	E	N	T	I	A	N
R	R	V	E	U	A	R	R	S	E	L	D	R	N	R	O	I	P	R	E
E	N	O	N	P	R	H	A	P	E	F	O	R	D	E	T	D	O	A	U
T	I	L	R	N	O	E	F	G	S	R	E	N	E	T	I	I	R	T	Q
S	S	T	O	M	R	R	A	I	E	I	O	C	O	E	R	L	T	N	Y
M	O	E	M	E	A	R	E	P	C	L	N	R	P	F	T	A	E	O	T
A	N	A	T	C	N	S	O	I	B	A	E	V	U	E	F	V	U	C	P
H	G	L	T	E	T	N	F	R	N	S	Z	N	A	E	L	E	R	A	I
E	A	U	M	E	S	F	I	U	R	E	E	I	L	T	U	N	R	R	
H	R	E	N	E	O	G	F	I	N	A	L	M	P	L	A	A	C	S	T
E	N	N	U	R	A	A	E	N	G	O	R	T	I	H	A	B	L	H	E
T	I	I	E	N	D	M	U	I	N	E	L	E	S	T	Y	R	L	E	E
S	L	T	D	E	T	P	E	C	E	R	P	O	I	R	E	R	P	E	Z

Mots fléchés

Rites de sanctification	↓	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
Grosse bouteille de champagne	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Egyptiens	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Poil long et rude	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Jeune baudet	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Club français	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Légumineuse	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Liées	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Chélonien	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Baryum	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Association patronale	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Pivots	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Montagnes de sable	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→

Mots codés

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre. Reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

14	12	5	13	10	15	12	13	5	10
P				I					
10	20	13	15	7		3	4	13	7
	D					M			
8	4		10	7	7	10	8		15
13	5	10		10	4	8		11	10
8	10	16	10		17	6	13	5	10
7		13	14	7	10	10	13	15	10
6	7	8	10	10		7	10	15	7
17	13	11	10	8	11	10		10	10
10	5	10	7		12	8	7		16
7	10	7		12	7	15	6	11	10

SOLUTION DU JEU PRÉCÉDENT
APOCRYPHE

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Rites de sanctification	↓	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
Grosse bouteille de champagne	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Egyptiens	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Poil long et rude	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Jeune baudet	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Club français	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Légumineuse	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Liées	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Chélonien	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Baryum	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Association patronale	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→
Pivots	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Montagnes de sable	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→

Sudoku

8	7	5	1	3	4	2	9	6
4	6	2	8	9	5	7	3	1
1	9	3	7	2	6	4	8	5
2	5	6	4	1	3	9	7	8
7	3	8	2	5	9	6	1	4
9	1	4	6	7	8	3	5	2
6	4	1	9	8	7	5	2	3
5	2	7	3	6	1	8	4	9
3	8	9	5	4	2	1	6	7

Mots codés

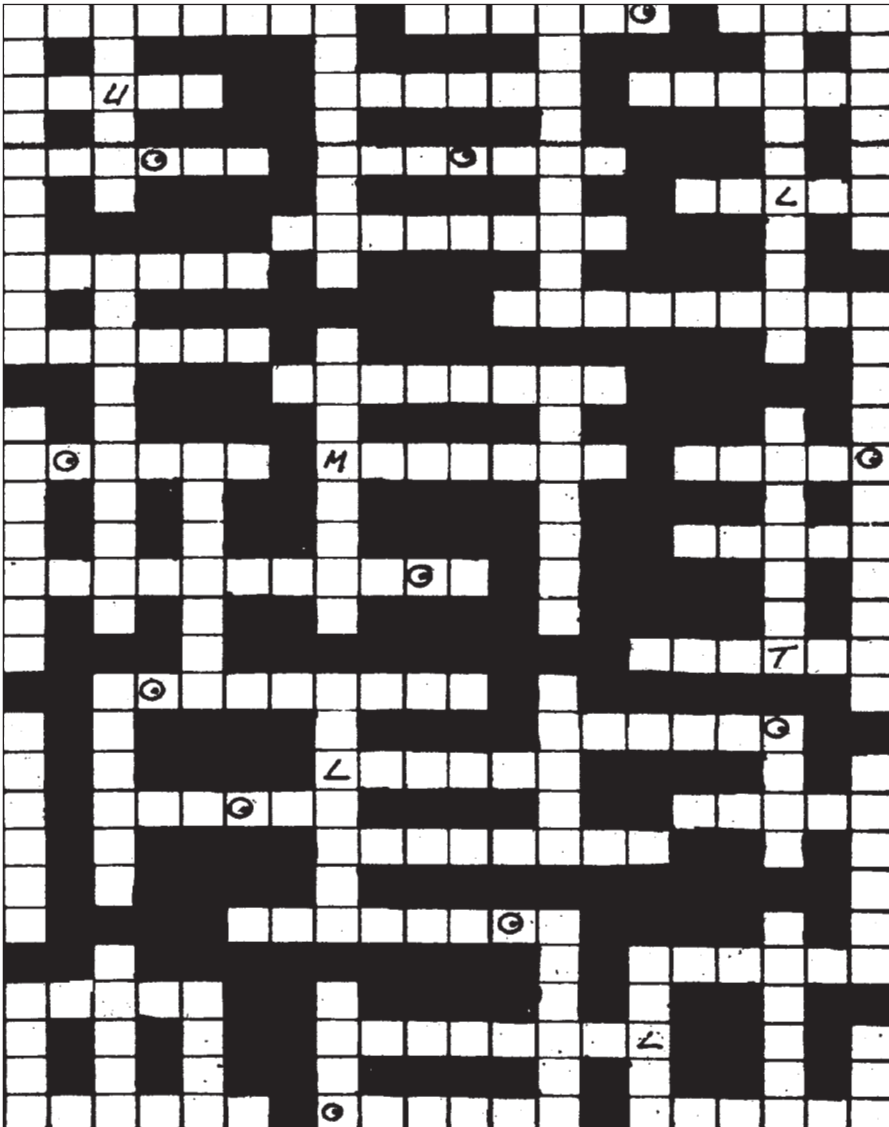
P	A	R	I	E	T	A	I	R	E
E	D	I	T	S	S	M	O	I	S
N	O	R	E	E	S	E	N	C	E
I	N	E	V	E	L	U	I	R	E
S	U	S	N	E	S	E	T	S	
L	I	C	E	N	C	E	E	V	
S	E	S	A	S	T	U	C	E	

Symbiose

PAR DJERMANE

RÈGLE DU JEU : Positionner les mots qui se trouvent dans la marge dans leurs cases initiales. En plus, les cases ayant un cercle forment la définition suivante :

Ensemble des connaissances concernant les œuvres littéraires, leurs auteurs (en 11 lettres)



ÉDREDON	RÔDEUR
VITAL	SINÉCURE
ÉNORME	NASEAU
PAUSE	LIMIER
LEVANT	DOIGT
DIVA	ÉLÉMENTAIRE
PRIMITIF	ESTIME
PÉTRIR	RABAIS
PERVENCHE	RÉPIT
IMPÉRIAL	ALLURE
FUSION	ROUAGE
CORPULENCE	CALEPIN
VARIÉTÉS	ORGIES
BOUTONNIÈRE	ESSAIE
ÉCROU	COLONEL
MYSTÉRIEUX	TAS
PIRE	SUSPECT
COUTUME	CARTEL
CROYANCE	MENTOR
TRIO	PAGAILLE
VADROUILLE	BALADE
TARD	TOURMENTE
SCIE	FOLIO
BALANCIER	ATROCE
BANNIÈRE	RÂLER
MILLI	CAPABLE
COURAGE	RAPHIA
DAUBE	AMIDON
PRESSING	MENTEUR
REGAIN	IMPORT



PROGRAMME



SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014

- 09h00 : Bonjour d'Algérie
- 10h30 : Chadjaret el sabar feuilleton alg
- 11h00 : Culture club émission culturelle
- 12h00 : Journal en français + météo
- 12h30 : Maoussime el matar feuilleton doublé
- 13h40 : Assrar el madhi feuilleton alg
- 14h25 : Khali oua télégraphe film alg
- 16h00 : Football "CRB-MCA" sport
- 18h00 : Journal en amazigh information
- 18h30 : Chadjaret el sabar feuilleton alg
- 19h00 : Journal en français + météo
- 19h30 : Vestiges et patrimoine reportage
- 20h00 : Journal en arabe
- 20h45 : C'est son show émission
- 22h30 : Sur le fil
- 23h25 : Le scout film alg révolutionnaire

20H45:
C'EST SON SHOW
émission



DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2014

- 09h00 : Bonjour d'Algérie
- 10h30 : Chadjaret el sabar feuilleton alg
- 11h00 : Sur le fil "rediff"émission
- 12h00 : Journal en français + météo
- 12h25 : Avis religieux religion
- 13h25 : Football "CSC-JSS" différé sport
- 15h00 : Twahacht bladi (direct)
- 16h30 : Un lieu et mythe série
- 17h00 : Ben 10 dessin animé
- 17h30 : Takder tarbah émission de jeux
- 18h00 : Journal en amazigh
- 18h30 : Chadjaret el sabar (10)
- 19h00 : Journal en français + météo
- 19h30 : Souvenirs imperissable reportage
- 20h00 : Journal en arabe
- 20h45 : Familetna émission
- 21h15 : Canal foot émission sportive
- 22h15 : Les résistants film alg révolutionnaire
- 23h45 : Festival de la musique malouf concert

G rille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALLEMENT

- I- Bague ornée d'initiales.
- II- Chargé d'eau. Possessif.
- III- Instrument.
- IV- Instrument chirurgical. Lac américain.
- V- Article. Personne stupide.
- VI- Dieu chassé du Ciel.
- VII- Nabote. Fleuve français.
- VIII- Rocher solitaire. Tunique de l'œil.
- IX- Ville de Serbie. Etain.
- X- Hitlérien. Balle de service. Dieu de la Nature

VERTICALEMENT

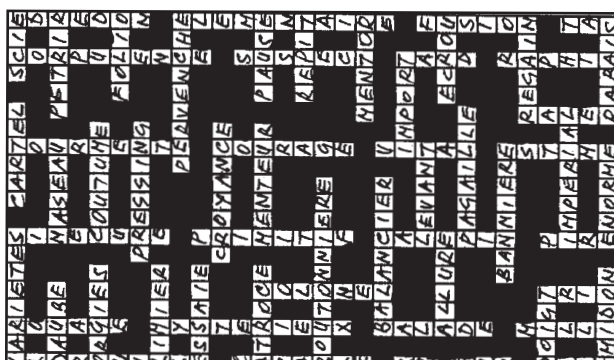
- 1- Ordre des tortues.
- 2- Tête de saumon. Titres d'un alliage.
- 3- Programmes télévisés.
- 4- Boisson exquise. Préfixe contrariant.
- 5- Partisan convaincu. Fer d'une charrue.
- 6- Article. Or. Fin d'ultimatum.
- 7- Pièces massives à l'avant des navires.
- 8- Bizarre. Neptunium.
- 9- Souverain d'un petit pays.
- 10- Prince de Troie. Ecorce de chêne.

SOLUTIONS DU JOUR ...

Grille muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I	C	H	E	V	A	L	I	E	R	E	
II	H	U	M	I	D	E	T	O	N		
III	H	E	R	I	N	E	E	R	I	E	
IV	L	E	S	P	A	T	A	T	E		
V	V	O	N	A	I	N	E	A	G	L	Y
VI	I	L	O	T	U	V	E	E			
VII	E	O	N	I	S	M	E	T			
VIII	N	I	S	O	S	N	A				
IX	S	S	A	C	B	E	P	A	N		
X											

Symbiose



LITTÉRATURE



FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (10^e JOURNÉE)

DUEL MUSCLÉ AU 20-AOÛT

LA SUITE de la 10^e journée de ligue 1 Mobilis prévue aujourd'hui sera marquée par un derby alléchant au stade 20-Août entre le CRB et le MCA, alors que le leader sera en appel à Lavigerie face à son dauphin l'USMH.

Auréolés de leur victoire à l'extérieur face à la JS Saoura, les Belouizdadis veulent prouver à leur public qu'ils sont en train de remonter la pente. Toutefois, le Mouloudia, qui risque gros en cas de faux pas, va jouer son va-tout. Faisant face au courroux de leurs supporters, les coéquipiers de Berchiche auront la lourde tâche de regagner la confiance de leurs inconditionnels et réapprendre à gagner, suite à 4 matches sans victoire. A Lavigerie, l'USMH tentera de détrôner le MOB, avec 2 points d'avance. Vu la forme éblouissante des deux formations, les accros du ballon rond s'attendent à un match disputé riche en suspense et en buts. Le CS Constantine (3^e avec 14 points) n'aura d'autre alternative que de battre la JS Saoura et stopper sa perte de vitesse. D'ailleurs, les jours de l'entraîneur Garzitto sont comptés,

vu les derniers résultats décevants et les prestations qui laissent à désirer. Contraint de satisfaire la demande du PDG de la SSPA Bentobal de totaliser à l'aller 26 points, l'ex-coach de TP Mazembe doit mener son équipe à 4 victoires dès cette journée. Ce ne sera pas une sinécure devant des visiteurs habitués aux bonnes opérations à l'extérieur. A Oran, le MCO qui a retrouvé des couleurs depuis la venue de Cavalli, recevra l'ASO dans une rencontre ouverte à tous les scénarios. A El Eulma, le MCEE tentera de se rapprocher du peloton de tête, en recevant un NAHD revigoré par sa montée en puissance. Si les locaux sont favoris sur le papier, les Nahdistes ont les moyens de revenir à avec un résultat probant. Avec une défense qui semble retrouver une certaine solidité, les poulains d'Aït Djoudi compteront sur leur attaquant en forme Ouznadji pour surprendre l'arrière garde eulmie. Enfin, le RCA qui n'est qu'à un point du premier relégable, doit rectifier le tir face à l'ASMO qui est en train de réaliser un parcours jusque-là satisfaisant.

■ Adel K.

Programme-Aujourd'hui :	
USMH-MOB (15h)	MCEE-NAHD (18h)
CSC-JSS (18h)	CRB-MCA (16h)
MCO-ASO (18h)	RCA-ASMO (15h)



HANDBALL L'EN en stage en Tunisie

Dans le cadre de la préparation du mondial 2015 de handball prévu dès le 17 janvier prochain au Qatar, l'équipe nationale masculine effectuera selon la cellule de communication de la FAHB, un stage du 16 au 20 novembre en Tunisie. Au menu des Verts, une double confrontation contre El Djaich du Qatar. A souligner que ce regroupement remplace sur décision du sélectionneur national Reda Zeguili celui qui était prévu en Slovénie du 26 novembre au 3 décembre. Par ailleurs, l'effectif retenu pour ce déplacement est à 100% local.

■ A. K.

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE

Arbitrage égyptien pour Algérie-Mali

La Fédération algérienne de football a sollicité son homologue égyptienne pour la désignation d'un trio d'arbitres pour officier le match amical que livrera la sélection algérienne olympique contre son homologue malienne le 28 courant, a appris l'APS auprès de l'instance footballistique nationale. Cette demande entre dans le cadre du protocole d'accord signé entre les deux parties et portant sur la collaboration entre les structures chargées de l'arbitrage dans les deux pays. La sélection olympique a clôturé, mercredi dernier, un stage de trois jours au Centre technique de Sidi Moussa sous la houlette de l'entraîneur suisse, Pierre-Abdré Schurmann en prévision de ses prochaines échéances. Les protégés de Schurmann sont appelés en janvier prochain à prendre part au championnat de l'Union nord-africaine de football de leur catégorie prévu à Alger. Cette épreuve sera une aubaine pour les sélections engagées pour ficeler leur préparation en vue des éliminatoires du prochain championnat d'Afrique des U-23 prévu en RD Congo et qui sera qualificatif pour les jeux Olympiques (JO-2016) à Rio de Janeiro.

GLO CAF-AWARDS 2014

Brahimi, Feghouli, Slimani et Mbolhi nominés



Les quatre internationaux algériens, Yacine Brahimi, Sofiane Feghouli, Islam Slimani et Raïs Mbolhi figurent sur la liste des nominés pour le titre du meilleur joueur africain, dévoilée hier par la Confédération africaine de football. C'est la première fois que l'Algérie est représentée par autant de joueurs dans cette liste qui comprend 24 éléments, dont l'Ivoirien Yaya Touré, triple détenteur du trophée. Le parcours exceptionnel de l'Algérie lors du dernier mondial 2014 au Brésil, n'y est pas étranger. Selon les observateurs, Yacine Brahimi est le mieux placé parmi le quatuor dans la course pour décrocher le trophée. La cérémonie des Glo-CAF Awards-2014 aura lieu le jeudi 8 janvier 2015 à Lagos.

LISTE DES NOMINÉS :

Ahmed Musa (Nigeria, CSKA Moscou), Vincent Enyeama (Nigeria, Lille) Islam Slimani (Algérie, Sporting Lisbonne), Raïs M'Bolhi (Algérie, Philadelphia Union), Sofiane Feghouli (Algérie, Valence), Yacine Brahimi (Algérie, Porto) Fakhreddine Ben Youssef (Tunisie, CS Sfaxien),

Ferdjani Sassi (Tunisie, CS Sfaxien) Yannick Bolasie (RD Congo, Crystal Palace), Thulani Serero (Afrique du Sud, Ajax), Seydou Keita (Mali, AS Roma), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon, Borussia Dortmund), Mohamed El Neny (Egypte, Bâle), Asamoah Gyan (Ghana, Al-Ain) Kwadwo Asamoah (Ghana, Juventus), Dame N'doye (Sénégal, Lokomotiv Moscow), Sadio Mané

(Sénégal, Southampton), Emmanuel Adebayor (Togo, Tottenham), Gervinho (Côte d'Ivoire, AS Roma), Wilfried Bony (Côte d'Ivoire, Swansea) Yaya Touré (Côte d'Ivoire, Manchester City), Eric Maxim Choupo-Moting (Cameroun, Schalke 04), Stéphane Mbia (Cameroun, FC Séville), Vincent Aboubakar (Cameroun, Porto).

ESS

Un attaquant du Vita Club en renfort

Aun peu plus d'un mois de l'ouverture officielle du mercato d'hiver, Sétif pense déjà à renforcer son effectif en prévision notamment de la phase retour du championnat national et de la supercoupe d'Afrique, prévue à la mi-février. Le nouveau champion d'Afrique des clubs a déjà entrepris les contacts avec certains joueurs qu'il compte recruter lors de ce mercato, à l'image de l'attaquant de l'AS Vita Club, Luvumbu N'zinga. «Effectivement, nous sommes en contact avec l'attaquant de l'AS Vita Club, Luvumbu. J'ai parlé avec le joueur. Ce dernier s'est dit très flatté de l'intérêt que lui porte l'ESS. Il m'a d'ailleurs donné son accord de principe pour venir porter le maillot ententiste d'autant qu'il sera bientôt libre de tout engagement», nous dira le coach de l'ESS, Kheiredine Madoui. «Luvumbu est un joueur

pétri de qualités. Nous avons eu l'occasion de le suivre de près lors des deux rencontres disputées face au Vita Club. Je suis convaincu qu'il nous sera d'un apport considérable», a-t-il poursuivi. Un autre joueur du Vita Club est également convoité par la formation sétifienne. Il s'agit du milieu défensif Mabidi qui a laissé une forte impression lors des deux finales face à l'ESS en inscrivant trois buts. Cependant, Mabidi est encore sous contrat avec son club. «Je voulais tant ce joueur au vu de ses qualités tant offensives que défensives, j'ai même discuté avec lui juste après le match de Blida mais il s'est avéré qu'il est encore sous contrat avec son club d'où la complexité de son éventuel recrutement», regrette Madoui.

■ M. F.

CAN-2015

L'Angola et le Nigeria, candidats

L'Angola et le Nigeria sont en lice pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations 2015 de football dans le cas où le Maroc renoncerait à organiser le tournoi prévu du 17 janvier au 8 février prochain, a rapporté, hier, la presse locale. Le comité exécutif de la Confédération africaine de football tiendra une réunion mardi prochain au Caire pour trancher définitivement le sort de la CAN-2015, dont le Maroc a demandé le report en raison du virus Ebola qui sévit notamment dans la partie ouest du continent africain depuis plusieurs mois. Trois options sont envisagées : la tenue de la CAN dans le royaume en janvier, le déroulement de la compétition dans un autre pays à la même date, ou son annulation pure et simple. Le délai accordé au Maroc pour se prononcer prend fin aujourd'hui. Une décision finale est prévue le 11 de ce mois.

■ R. S.

COOPÉRATION Sellal reçoit le ministre tunisien des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, jeudi dernier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, en visite de travail à Alger dans le cadre des rencontres périodiques de concertation, indique un communiqué des services du Premier ministre. «L'entretien a permis d'aborder l'état des relations bilatérales et les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à leur qualité et



à l'existence de réelles opportunités susceptibles d'être exploitées dans le cadre du développement de la coopération», ajoute le communiqué. «Abordant les autres questions, les deux responsables ont examiné la situation sous-régionale et ont convenu de consolider la coordination entre les deux pays», a-t-on relevé de même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

SAHARA OCCIDENTAL

LE GOUVERNEMENT FUSTIGE LE DISCOURS DU ROI DU MAROC

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE (RASD) A FUSTIGÉ, hier, le dernier discours du souverain marocain, le roi Mohammed VI, lequel «fait fi de la légalité internationale et semble ignorer les appels de la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires face à l'intransigeance du Maroc».

«Le discours prononcé, jeudi dernier, par le roi du Maroc, à l'occasion du 39^e anniversaire de son invasion des territoires sahraouis, a été lu sur un ton intransigent, nerveux et menaçant», souligne un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. «Ce discours se veut une affirmation on ne peut plus claire d'une intention délibérée de faire fi de la charte et des résolutions des Nations unies qui déterminent la nature de la cause sahraouie, le cadre de son règlement et la base des négociations», ajoute le communiqué. Le gouvernement sahraoui a, dans ce sens, déploré le fait que le roi du Maroc veuille imposer à l'ONU, aux grandes puissances et aux organisations de défense des droits de l'Homme «sa logique coloniale au lieu de se conformer à la légalité internationale», indique la même source. «Pour toutes ces



raisons, le RASD condamne avec la plus grande fermeté une telle position contraire à la légalité internationale», précise le communiqué, rappelant que «la charte et les résolutions des Nations unies stipulent clairement que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation dont le règlement requiert l'exercice par le

peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination». Le gouvernement sahraoui a rappelé que la présence du Maroc sur les territoires sahraouis «est considérée comme étant une occupation militaire illégale», tout en condamnant le recours par le roi du Maroc «au même langage entaché de menaces et d'intimidations qu'il avait lancées en 2009».

Le gouvernement sahraoui a dénoncé «le mépris» affiché par le souverain marocain à l'encontre des efforts de la communauté internationale et ses «accusations infondées dont le seul objectif est de discréditer des pays, organisations et fonctionnaires d'institutions internationales». Le gouvernement sahraoui a réitéré son appel à la communauté internationale pour «accélérer la prise de mesures nécessaires face à l'intransigeance du Maroc, appelé à se conformer à la légalité internationale et à respecter le droit international humanitaire».

RÈGLEMENT DE LA CRISE EN LIBYE

L'Algérie et la Tunisie ont la même vision

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Eloundji Hamdi, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que l'Algérie et la Tunisie avaient la même vision concernant le règlement de la crise libyenne à travers la réconciliation et le dialogue. Dans des déclarations à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, Hamdi a indiqué que sa visite en Algérie «s'inscrit dans le cadre de la coordination et de la concertation continues entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun ainsi que les questions régionales, à leur tête la crise en Libye». Il a précisé que les deux pays avaient «la même vision (sur ce sujet) concernant l'encouragement des frères Libyens à opter pour la réconciliation et le dialogue en vue de parvenir à une solution à la crise» dans ce pays, ajoutant que la Tunisie soutenait «totalement» l'initiative algérienne pour le règlement de la crise libyenne. Le chef de la diplomatie tunisienne a, par ailleurs, indiqué que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre du «renforcement des relations stratégiques existant entre les deux pays soulignant l'importance de l'action commune pour préserver la qualité de ces relations. Il a tenu, à l'occasion, à exprimer les félicitations de son pays à l'Algérie à l'occasion du 60^e anniversaire de la guerre de Libération. A la question de savoir si le processus électoral en Tunisie a été évoqué lors de ces entretiens, Hamdi a estimé qu'il «est tout à fait naturel que l'Algérie s'intéresse à la Tunisie d'autant plus que les deux pays partagent le même environnement et sont liés par un destin et un avenir communs».

Messahel s'entretient avec Mongi Hamdi

Le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, jeudi dernier, à Alger, avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mongi Hamdi, qui effectue une visite en Algérie. Au cours de cette rencontre, les deux ministres ont procédé à un échange de vues approfondi sur la situation sécuritaire dans la région en relation avec l'état de la menace terroriste ainsi que sur les derniers développements intervenus en Libye. A l'issue de leur entretien, Messahel et Hamdi se sont félicités de la coopération qui existe entre les deux pays dans le domaine de la lutte antiterroriste et se sont engagés à œuvrer à son renforcement et son approfondissement. S'agissant de la Libye, les deux responsables ont réaffirmé leur attachement au dialogue politique interlibyen, garant de l'unité du peuple et l'intégrité du territoire, pour parvenir à un règlement durable et définitif de la crise qui affecte ce pays.

CRISE MALIENNE

Les pays contributeurs à la Minusma saluent la médiation algérienne

Les pays africains contributeurs des troupes de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) ont salué la médiation algérienne dans la recherche d'une solution à la crise malienne, soulignant la nécessité de mener à terme le processus d'Alger en vue de parvenir à un accord de paix global et définitif dans ce pays. La délégation algérienne à cette réunion, qui a regroupé, mercredi dernier, à Niamey, les ministres des Affaires étrangères et ceux en charge de la Défense des pays africains contributeurs de troupes à la Minusma, a été conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi. La réunion, à laquelle l'Algérie était invitée en tant qu'observateur, se voulait «un message fort de solidarité et de soutien aux pays contributeurs de troupes devant la recrudescence des attaques terroristes dont font l'objet les troupes du maintien de paix de l'ONU». Le chef de la délégation algérienne a saisi cette occasion pour rendre hommage au «rôle important de la Minusma dans les efforts de stabilisation du Mali et dans l'accompagnement des négociations intermaliennes qui se déroulent actuellement sous



l'égide de l'Algérie et avec l'accompagnement de la communauté internationale dans le cadre du processus d'Alger». Il a exhorté les parties maliennes à «aller de l'avant sur le chemin de la paix et de la réconciliation nationale». Au cours du débat, et à quelques jours de la reprise des négociations intermaliennes, les participants ont été unanimes à saluer la médiation algérienne et à souligner l'importance de mener à terme le processus d'Alger en cours, à travers la conclusion, à brève échéance, d'un accord de paix global et définitif. La réalisation de cet accord a été considérée par les participants comme «condition sine qua non» pour le rétablissement de la sécurité au Mali et dans la région, de même que pour la réalisation de l'objectif d'une lutte «plus efficace» contre le terrorisme et le crime transnational organisé. En marge de la réunion, et outre son homologue nigérien, Bereksi a rencontré d'autres hauts responsables nigériens dont le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'étranger, ainsi que celui en charge de l'Intérieur. Les entretiens ont porté essentiellement sur les questions bilatérales d'intérêt commun.

YÉMEN

Le MAE confirme la mort d'un citoyen franco-algérien

La mort du citoyen franco-algérien, Farid Hamou, mercredi dans la capitale yéménite, Sanaâ, a été confirmée, jeudi, par le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «La mort du ressortissant est intervenue lorsqu'il a été arrêté avec son compagnon franco-marocain à un barrage dressé par des miliciens houtis», a affirmé Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. «Lors

du contrôle, une altercation a éclaté et la situation a vite dégénéré», a-t-il expliqué, ajoutant que «Hamou a été mortellement atteint par des tirs de miliciens, alors que son compagnon a été gravement blessé».

La dépouille mortelle de la victime se trouve actuellement à l'hôpital El Moayed dans la région d'Al-Hassaba, a indiqué le porte-parole du MAE, relevant que les ser-

vices de l'ambassade d'Algérie à Sanaâ «suivent ce dossier de près et sont en contact avec l'épouse du défunt et les autorités yéménites». La victime née à Metz (France) où elle a toujours vécu, a effectué plusieurs voyages au Yémen avant de s'y installer il y a quelques mois avec son épouse et sa fille, pour y poursuivre des études de théologie au centre salafiste El Fath à Sanaâ, rappelle la même source.

Ould Khelifa réaffirme le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie

Le président de l'Assemblée populaire nationale Mohamed Larbi Ould Khelifa a réaffirmé, jeudi dernier, le soutien de l'Algérie au combat du peuple sahraoui. «Le peuple algérien soutient le combat du peuple sahraoui pour son autodétermination», a insisté Ould Khelifa dans une allocution à l'occasion de la sortie de la 3^e promotion de députés du Parlement sahraoui. L'Algérie «n'a pas de problème avec le Maroc», mais elle soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a soutenu le président de l'APN se disant convaincu que la dernière colonie d'Afrique accèdera à son indépendance.

De son côté, le président du Parlement sahraoui, Khatri Eddouh a rendu hommage à l'Algérie pour son soutien au combat du peuple sahraoui. Il a par ailleurs mis en exergue l'importance de la formation dispensée au profit des parlementaires sahraouis pour la consolidation des relations qui unissent l'Algérie et le Sahara occidental. Le parlementaire sahraoui a souligné l'échec des manœuvres entreprises par le régime marocain à tous les niveaux, notamment diplomatique. Une centaine de parlementaires et de fonctionnaires sahraouis ont bénéficié au cours des quatre dernières années d'une formation par l'APN.

La Météo du Samedi 8 Novembre 2014

Alger 23° ■ Annaba 21° ■ Constantine 20° ■ Oran 24° ■ Ouargla 26° ■ Tamanrasset 26° ■ Tindouf 27° ■ Illizi 24°



Fedjr.....	5.52
Dohr.....	13.20
Assar.....	15.22
Maghreb.....	17.46
Ichaâ.....	19.07



ACHAT		VENTE	
1 \$	▼	1 \$	▼
82,19 DA		83,91 DA	
1 €	▼	1 €	▼
104,60 DA		110,67 DA	

SERVICE PUB

Tél: (021) 73 67 24 - 73 63 05 - 73 59 04
Fax: (021) 73 61 34 - 73 67 29